

Diplômes : tous

Thème : Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)

Commentaires,
recommandations pédagogiques,

Table des matières

Cadre réglementaire.....	3
1- Les enseignements mobilisables pour l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité.....	5
1-1- Les enseignements disciplinaires	5
1-2- Les « éducations à ».....	5
Éducation à la Santé et au Développement Durable (ESDD).....	5
Éducation aux médias et à l'information (EMI)	7
Éducation aux images	9
De l'enseignement moral et civique à l'éducation à la citoyenneté.....	10
L'accompagnement au développement de compétences psychosociales	11
2- La mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)	13
En préalable, quelques principes :.....	13
2-1. Des séances spécifiques	13
2.2- Une éducation tout au long de l'année, dans des espaces-temps variés	14
2.3. Des dispositifs à mobiliser	14
2.4- Posture, points de vigilance.....	14
2.5- Des pistes de mise en œuvre	17
Thème : le sexisme – égalité de genre.....	17
Thème CPS & EVARS - Le consentement.....	20
Ressources :	23
1- Transmettre des connaissances sur la sexualité et la santé.....	23

2- Favoriser des choix éclairés et responsables	25
3- Lutter contre les discriminations	26
4- Prévenir les violences sexuelles et le harcèlement	27
Annexes :	29
Annexe 1 : 8 concepts clés pour l'éducation à la sexualité, UNESCO (2024).....	29
Annexe 2 : Les principaux effets des CPS sur la santé et la réussite éducative, ainsi que les principaux déterminants (bio-psycho-sociaux) des CPS.....	30
Annexe 3 : La mixité des genres dans les établissements agricoles.....	31
Annexe 4 : Exemples de mises en œuvre, pistes d'action	33
1- Un partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile	33
2- Le consentement en économie sociale et familiale	34
3- Respect et bienveillance en économie sociale et familiale	35
4- Module EG 2 : construction d'une culture humaniste, une séquence associant Lettres, EVARS et EMC	37
5- L'éducation par les pairs au profit de l'EVARS	40
6- Croiser les regards sur l'enseignement de l'EVARS au sein d'un lycée	41
7- Une action « VIH-SIDA » en bac pro SAPAT	41
8- Un projet à enjeu féministe avec Buzzons contre le sexisme	44

Cadre réglementaire

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception déclare qu' « Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret no 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé pourront également y être associés » (Art. L. 312-16 du code de l'éducation¹). Cette même loi évoque également les notions d' « égalité », de « droits de l'homme », de « mixité » et de « lutte contre les violences sexistes et homophobes ».

L'éducation à la sexualité est intégrée en 2006² au socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit acquérir au long de sa scolarité.

En application de ces textes, qui concernent tous les établissements scolaires, le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)³ est entré en vigueur à la rentrée 2025 au collège et au lycée pour toutes les formations relevant du ministre de l'Éducation nationale et s'applique dans les lycées agricoles pour ces formations. Les enseignants et formateurs⁴ du Ministère en charge de l'agriculture peuvent largement s'en inspirer pour les formations relevant de ce Ministère.

Le programme repose sur trois axes développés tout au long de la scolarité :

- Se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ;
- Rencontrer les autres, construire des relations respectueuses et s'y épanouir ;
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Les objectifs du programme :

- Transmettre des connaissances sur la sexualité et la santé, sur la reproduction, la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) ;
- Favoriser des choix éclairés et responsables ;
- Lutter contre les discriminations : sensibiliser aux stéréotypes, notamment de genre, et promouvoir l'égalité et le respect entre les sexes ;
- Prévenir les violences sexuelles et le harcèlement : inculquer les notions de consentement, de respect et de droit.

Au-delà des 3 séances d'EVARS par an, il s'agit « d'instaurer une culture de la vigilance, d'accueillir la parole des élèves, de repérer les signaux faibles et les moindres suspicions de violence ».

¹ LOI n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000001718526

² Décret no 2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le Code de l'éducation

³ Programme : <https://www.education.gouv.fr/un-programme-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-416296#edugouv-summary-item-8>

Circulaire : du 4-2-2025, MENESR – DGESCO C2-2 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo6/MENE2503565C>

⁴ Pour ne pas alourdir la lecture, nous écrirons dans la suite du texte « enseignants » pour « enseignants et formateurs »

Les enjeux de l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

L'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) ne se limite pas à la prévention des risques, qu'ils soient d'ordre reproductifs ou infectieux, ni à la protection contre les atteintes à l'intégrité physique ou morale. Si ces enjeux sont importants, ils ne doivent pas masquer les dimensions biologique, affective, culturelle, éthique, sociale et juridique de la vie affective et relationnelle et de la sexualité⁵. Ainsi « la lutte contre le sexisme, les connaissances biologiques, l'apprentissage du rapport au corps et à l'intimité, le renforcement de la sécurité sur Internet, la communication autour des émotions et de l'affection sont autant de dimensions à aborder pour une éducation complète à la sexualité » (D. Rahib, Ph. Martin, 2024⁶).

Plus largement, l'EVARS constitue « une éducation au croisement d'enjeux de santé publique et de citoyeneté. Elle aborde :

- des questions de santé publique : contraception, prévention des grossesses précoces et non désirées, prévention des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH/sida ;
- les relations entre les filles et les garçons et la promotion d'une culture de l'égalité (comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations)⁷ ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles, en particulier l'exploitation sexuelle des mineurs ou encore la lutte contre les préjugés sexistes, homophobes et transphobes, qui sont au fondement des discriminations ;
- la protection des droits humains ;
- le développement des compétences psychosociales, qui ont pour objectif d'améliorer les relations à soi et les relations aux autres ;
- l'amélioration du climat scolaire pour favoriser les apprentissages et la réussite scolaire de toutes et de tous. »⁸

Le ministère en charge de l'agriculture a défini **une feuille de route 2026-2030 sur l'égalité entre les filles et les garçons dans l'enseignement agricole**⁹ qui définit 4 axes :

1. Faire évoluer les représentations des métiers et les processus d'orientation vers l'enseignement agricole ;
2. Développer des espaces temps générateurs d'émancipation ;
3. Accompagner les acteurs du système de formation vers de nouveaux modèles de représentation ;
4. Permettre un dépassement des stéréotypes au bénéfice des transitions du monde agricole.

Le rapport de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (dite CIIVISE) de 2023 révèle que près de 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année et que dans 81% des cas l'agresseur est un membre de la famille et que les victimes ont en moyenne 8 ans et demi au moment des faits. Une des préconisations de ce même rapport pour prévenir les violences est alors d'assurer la mise en œuvre effective à l'école des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective et de garantir un contenu d'information adapté au développement des enfants selon les âges.

Par ailleurs, les enfants ne sont pas que victimes, ils sont aussi agresseurs, même si dans 81% des cas les agresseurs sont majeurs. Le ministère de la justice constate une forte augmentation de mineurs mis en cause pour au moins une infraction sexuelle entre 2017 et 2024, et que près de la moitié ont entre 13 et 15 ans et la moitié de leurs victimes ont moins de 12 ans.

<https://ife.ens-lyon.fr/kadekol/en-quete-decole/44-un-programme-deducation-a-la-sexualite-la-fin-du-debat>

⁵ Cf. les « huit concepts clés » proposés par l'UNESCO dans *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité* ; *Une approche factuelle* : <https://www.unesco.org/fr/articles/principes-directeurs-internationaux-sur-education-la-sexualite-une-approche-factuelle>

⁶ Delphine Rahib, Philippe Martin, « Éducation à la sexualité pour les jeunes : une approche globale et positive », *La santé en action*, janvier 2024, n°465

⁷ Égalité filles-garçons et prévention des violences sexistes et sexuelles : <https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>

⁸ Connaître les enjeux de l'éducation à la sexualité : <https://eduscol.education.fr/2078/connaître-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>

⁹ <https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2026-233>

1- Les enseignements mobilisables pour l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Comme la plupart des « éducations à », l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) ne relève pas d'une discipline en particulier. La loi de 2001 prescrit « au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ». Ces séances spécifiques viennent en complément d'enseignements disciplinaires ou transversaux au cours desquels l'EVARS peut être abordée.

Plus globalement, il s'agit pour les équipes pédagogiques et éducatives de construire une progression au cours du cycle de formation en identifiant les besoins des élèves selon leur maturité et leur âge et les différents espaces qui permettent d'aborder l'EVARS.

1-1- Les enseignements disciplinaires

L'anatomie, la puberté, la reproduction, ... peuvent relever des enseignements de biologie dans certains programmes ou référentiels. Cependant, il serait très restrictif de considérer que l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité ne relève que de cette discipline. Bien au contraire, toutes les disciplines sont propices à l'EVARS. Par exemple, l'EPS peut être l'occasion d'aborder le rapport au corps, la notion du consentement, les stéréotypes de genre, ... Les relations interpersonnelles, les émotions, ... peuvent faire l'objet de discussions au travers d'œuvres de fiction étudiées en lettres ou en ESC par exemple. En ESF, l'accompagnement des usagers implique nécessairement de prendre en compte le rapport au corps, le consentement et les émotions, afin de construire une relation adaptée et d'ajuster sa posture professionnelle aux besoins, attentes et à l'identité de chaque public.

1-2- Les « éducations à »

Des synergies sont à construire entre ces différents enseignements transversaux. Sans viser l'exhaustivité, les développements suivants ont pour objectifs de fournir des pistes aux équipes pédagogiques et éducatives.

Education à la Santé et au Développement Durable (ESDD)

Pour les classes de CAPa, bac professionnel et STAV : l'EVARS est directement en relation avec les objectifs de développement durable, notamment les objectifs 3 (bonne santé et bien-être pour tous), 4 (éducation de qualité pour tous) et 5 (égalité entre les sexes). Les objectifs de ces deux « éducations à » gagneront à être travaillés en complémentarité, notamment à l'occasion des stages ESDD¹⁰.

En classes de 4^{ème} et 3^{ème} une semaine thématique : **Éducation à la santé et à la sexualité est inscrite au référentiel :**

¹⁰ Stages collectifs Education à la Santé et au Développement Durable (ESDD) :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/da-thematique-stage-ESDD-202012.pdf

« La semaine thématique est une composante de la formation des élèves. Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du développement personnel du jeune et vise à induire une réflexion sur les conduites à risques et les pratiques individuelles ou collectives, à favoriser un comportement responsable en matière de santé au sens large et à donner des points de repères forts et du sens dans la construction de sa vie personnelle.

La pédagogie préconisée doit favoriser la création d'espaces de paroles et s'appuyer en permanence sur une interactivité respectueuse des besoins et des questionnements des jeunes.

Les séances sont animées par des enseignants et éventuellement assistés par des professionnels de santé extérieurs à l'établissement dont la légitimité et les compétences sont reconnus. [...] ».

Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique

Les femmes plus impactées par les conséquences des changements climatiques, Les femmes, actrices majeures de la transition écologique.

<https://www.lecese.fr/actualites/avis-inegalites-genre-crise-climatique-transition-ecologique-adopte-avis>

Décloisonner les politiques de prévention

Pour changer la donne, il faut d'abord reconnaître l'ampleur réelle des violences sexuelles à l'adolescence, ce qui suppose d'en élargir la définition. Il est nécessaire également de décloisonner les dispositifs existants. Les programmes de lutte contre le harcèlement (comme le programme Phare), l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evars) travaillent encore en silos. Or, nos données montrent que les violences sexuelles se situent précisément à l'intersection de ces champs : rapports de genre, usages numériques, dynamiques de groupe.

Une prévention efficace suppose d'articuler ces dimensions : travailler sur les normes de genre, sur le consentement, sur la gestion des images et des données personnelles, mais aussi sur les logiques de réputation, de confidentialité et de modération propres aux réseaux sociaux.

Enfin, les actions doivent associer les élèves eux-mêmes pour qu'elles et ils apprennent à reconnaître les violences sexuelles, qu'elles et ils se sentent légitimes pour les contester. La plateforme de sensibilisation « Gênant, surtout violent » propose des ressources pédagogiques pour objectiver des situations souvent banalisées.

Margot Déage, Violences sexuelles au collège : ce que ne disent pas les chiffres officiels, The conversation, 17 mars 2026
<https://doi.org/10.64628/AAK.4yyrrepvm>

Éducation aux médias et à l'information (EMI)

Tout comme l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS), l'éducation aux médias et à l'information (EMI) relève à la fois de disciplines (éducation socioculturelle, documentation, technologies de l'information et du multimédia) et des enseignements transversaux. Il incombe en effet à chaque enseignant d'accompagner les apprenants à développer « la capacité à accéder aux médias, à comprendre et apprécier, avec un sens critique, les différents aspects des médias et de leur contenu et à communiquer dans divers contextes » (Commission européenne, 2009)¹¹. Les deux éducations EVARS et EMI entrent d'autant plus en résonance à l'ère du numérique et des réseaux sociaux. A titre d'exemple, selon les rapporteurs de l'avis du Conseil économique social et environnemental sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle¹² (2024), « Les enfants acquièrent un smartphone de plus en plus jeune (âge moyen : 9,9 ans) et l'accès à internet leur permet de trouver nombre de réponses aux questions qu'ils et elles se posent ou ne trouvent pas ailleurs ».

Des plateformes numériques très bien conçues peuvent utilement être mobilisées pour l'EVARS¹³, avec l'accompagnement d'enseignants. La thématique pluridisciplinaire proposée dans le cadre du baccalauréat professionnel « Publier en conscience et en sécurité sur les réseaux sociaux numériques » offre de belles opportunités pour découvrir l'impact des écrits numériques et de leur viralité (traces numériques, données personnelles, rôle des influenceurs, respect de la vie intime, création d'images et de vidéos à l'aide des IA, etc.).

L'EMI doit permettre de saisir que la majorité des interactions sociales, de l'information et du divertissement se trouve en ligne. L'utilisation des applications et des réseaux sociaux pour communiquer et échanger a souvent remplacé les interactions sociales « directes », y compris pour deux individus assis l'un à côté de l'autre et ce, parfois, sans aucune sensibilisation aux problématiques liées à ce type de communication.

Plus inquiétant, « les enfants peuvent aussi être exposés de manière précoce aux images pornographiques, dès 9 ou 10 ans alors même que les parents pensent avoir protégé leurs enfants de ces intrusions. Si les

Un concours organisé par le CLEMI :

Décoder les stéréotypes sexistes, ça s'apprend !

Le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons revient pour une 14^e édition. De la maternelle au lycée, le concours permet de concevoir avec vos élèves des productions médiatiques (articles, blogs, émissions télé ou radio, podcasts, reportages, etc.) pour analyser les stéréotypes de genre dans la vie quotidienne.

<https://www.clemi.fr/actions-educatives/concours/zero-cliche>

¹¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32009H0625>

¹² https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2024/2024_13_evars.pdf

¹³ Cf. plus bas : ressources

violences sexuelles, le sexisme, les stéréotypes de genre n'ont pas attendu l'avènement de l'ère numérique et ses outils pour exister, l'accès précoce à la pornographie pourrait entretenir une confusion généralisée entre violence et sexualité » (idem)¹⁴.

L'EMI doit ainsi venir en appui de l'EVARS en aidant les jeunes à identifier la source d'une information et à exercer leur pensée critique. L'EMI permet aux jeunes d'identifier les intentions des auteurs d'informations circulants sur les réseaux sociaux et d'agir en conscience en s'abstenant de relayer de fausses informations, des images dégradantes de camarades ou de personnalités ou des posts véhiculant des propos discriminants, contraires au respect de la vie privé...

La fréquentation des sites pornographiques :

« Chaque mois, 2,3 millions de mineurs fréquentent des sites pornographiques, un chiffre en croissance rapide au cours des dernières années. Dès 12 ans, plus de la moitié des garçons se rend en moyenne chaque mois sur ces sites, ils sont près des deux tiers à s'y rendre entre 16 et 17 ans. En moyenne, 12% de l'audience des sites adultes est réalisée par les mineurs ».

Arcom. Fréquentation des sites adultes par les mineurs, Arcom.fr, 25 mai 2023.

<https://www.arcom.fr/se-documenter/etudes-et-donnees/etudes-bilans-et-rapports-de-larcom/frequentation-des-sites-adultes-par-les-mineurs>

« Or, il est largement établi que l'industrie pornographique véhicule des représentations sexistes et stéréotypées des individus ainsi que des violences sexistes et sexuelles ».

« Éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Donner le pouvoir d'agir », Conseil national du numérique

<https://www.conseil-ia-numerique.fr/files/archive/nos-travaux/eveil-la-vie-affective-relationnelle-et-sexuelle-donner-le-pouvoir-dagir.html>

La cyberviolence

« [La cyberviolence] prend des formes variées et évolue au rythme des progrès technologiques et des changements affectant le niveau d'intolérance dans les sociétés à l'ère du numérique. La cyberviolence peut être directe et indirecte, cibler un individu ou une communauté, viser l'humiliation des personnes (le *happy slapping* consistant à filmer et à diffuser une agression).

Elle peut également référer au *cybergrooming* (ou pédopiégeage) lors duquel un adulte se fait passer pour un jeune, établit une relation affective avec un mineur afin d'en obtenir des faveurs sexuelles. C. Blaya montre comment cette expérience se renforce souvent du silence des victimes qui sont bien isolées. Le racisme, l'antisémitisme et les discours haineux envers les minorités prolifèrent sur différentes plateformes, et les adolescents peuvent y être exposés au hasard de leurs usages. La cyberhaine est souvent corrélée à des agressions en milieu scolaire, dont le harcèlement est devenu l'un des problèmes les plus emblématiques, lourd de conséquences. Cette proximité entre cyberviolence et harcèlement scolaire se remarque également s'agissant des agressions à caractère homophobe, de la « grossophobie » et du sexisme. »

Aziz Jellab, note de lecture, La cyberviolence, Catherine Blaya. PUF, 2025, 128 p., Dans Administration & Éducation 2025/4 n° 188, pages 137 à 139

Les (cyber)violences de genre à l'adolescence

« Celles-ci sont définies comme tout acte préjudiciable commis contre une personne en raison de son sexe ou de sa non-conformité aux rôles de genre, en face-à-face ou dans l'espace numérique. L'objectif était notamment de documenter finement les violences sexuelles et leur circulation entre espaces scolaires, extérieurs et numériques ».

Margot Déage, Violences sexuelles au collège : ce que ne disent pas les chiffres officiels, The conversation, 17 mars 2026

<https://doi.org/10.64628/AAK.4yyrrepvm>

¹⁴ « À 12 ans, près d'un enfant sur trois a déjà été exposé à la pornographie. Aujourd'hui, il n'a jamais été aussi facile pour les mineurs d'accéder à des contenus pornographiques, de manière délibérée ou accidentelle. Mais cette situation n'est pas toujours connue des parents : seulement 7 % d'entre eux estiment que leurs enfants regardent de la pornographie au moins une fois par semaine » (solidarites.gouv.fr, 2021)

Éducation aux images

A la croisée de l'EMI et de l'éducation artistique et culturelle, et dans la lignée des droits culturels, l'éducation aux images constitue un autre levier éducatif pour développer une éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

Si l'actualité d'une question vive peut être appréhendée à travers l'étude d'œuvres parfois éloignées dans le temps (éducation à l'image), l'examen des références contemporaines des adolescents est un moyen d'être en prise avec leurs imaginaires et leur langage : une partie de leurs représentations et de leurs pratiques est traversée par le « *male gaze* »¹⁵, des référentiels sériels ou la Dark romance mais aussi la télé-réalité ou des images pornographiques. Il s'agit de ne pas séparer l'EVARS des pratiques culturelles juvéniles. Les sociologues Arnaud Alessandrin et Mélanie Bourdaa invitent à « reconnaître les représentations, les grammaires, les façons d'être en relations propres aux jeunes actuelles, en s'éloignant notamment des paniques morales qui imprègnent encore la consommation de fiction ou les pratiques faniques »¹⁶. Autrement dit, l'expansion du numérique ayant favorisé d'autres manières de voir et de faire, l'innovation éducative résiderait désormais dans la reconnaissance, voire la réutilisation des acuités et des compétences des nouvelles pratiques des jeunes¹⁷.

L'objectif de l'éducation aux images à l'appui de l'EVARS est d'observer les références culturelles des adolescents afin de comprendre comment ils et elles se saisissent de ces questions, y trouvent ou non des réponses et d'interroger la façon dont ces références interviennent dans les processus d'identification, de construction identitaire et de socialisation des adolescents. Les travaux de Marie Ducellier, docteure en anthropologie sociale et ethnologie, soulignent que « dans cette optique, la place sacralisée du cinéma art et essai est moins remise en cause que possiblement mise au contact de ces traditionnels opposants (des blockbusters jusqu'aux réseaux sociaux...). [...] L'éducation aux images serait un effort de conciliation. »¹⁸ Elle permet de construire des séquences pédagogiques en partant des discours et des imaginaires des jeunes et ainsi, de favoriser les conditions d'expression des apprenants. Solliciter leurs références culturelles favorise le recueil de leurs représentations et de leurs questions initiales.

En lien avec le développement des compétences psychosociales cognitives (notamment la construction de l'image de soi, le mécanisme psychologique d'internalisation en lien avec l'environnement social), l'étude des représentations de la sexualité, des relations, du genre par l'éducation aux images permet :

- d'analyser la construction de normes sociales, de modèles, de stéréotypes et des comportements qui leur sont associés ;
- de réfléchir aux effets induits par ces représentations (de soi et des autres) : intégration, exclusion, socialisation ;
- de repérer et de différencier des situations égalitaires ou non (homme/femme ; majorités/minorités) ;
- de mettre en évidence que la pornographie relève d'une industrie culturelle où des actes sexuels sont dépourvus de toute dimension affective et relèvent d'une construction faussement réaliste et stéréotypée (et faire réfléchir à ses effets sur les représentations de ce qu'est ou ce que doit être la sexualité) ;
- d'analyser les représentations des corps et de comprendre le concept de « *male gaze* » et ses effets sur la perception des femmes dans la culture visuelle ;
- de conduire une réflexion sur la recherche de la validation de son image par les autres.

¹⁵ Regard masculin

¹⁶ Arnaud Alessandrin, Mélanie Bourdaa. *Teen serie : adolescence et sexualité*. L'école des parents, 2024. (hal-04772613)

¹⁷ Marie Ducellier, « De l'éducation « à » l'image vers l'éducation « aux » images », *Pratiques de formation/Analyses* [En ligne], 70 | 2025, mis en ligne le 01 mars 2025, consulté le 27 mars 2026. URL :

<https://www.pratiquesdeformation.fr/851>

¹⁸ idem

De l'enseignement moral et civique à l'éducation à la citoyenneté

Tout comme l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation à la citoyenneté ne se limite pas à l'horaire dévolu à l'EMC. Cette éducation doit irriguer la vie de l'établissement dans toutes ses dimensions : cours, pluridisciplinarité, projets, partenariats avec l'extérieur, implication et engagement des élèves dans les instances dans le cadre d'une démocratie scolaire. Par ailleurs, il est important de rappeler que tous les acteurs de l'établissement participent, d'une manière ou d'une autre, à l'apprentissage et à l'exercice de la citoyenneté.

Les valeurs et les principes de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. S'en déduisent notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de toutes les discriminations et la solidarité. Ces valeurs et principes peuvent offrir un cadre structurant pour aborder l'EVARS. Inversement, l'EVARS peut constituer une entrée pour aborder les principes et valeurs de la République. Des projets pédagogiques et éducatifs peuvent utilement viser simultanément le déploiement d'une citoyenneté active et l'EVARS : projet contre toute forme de discrimination, en faveur du respect de la dignité humaine, ...

Les enseignants peuvent se référer aux référentiels et documents d'accompagnement des formations qui comportent de l'EMC (4^{ème}, 3^{ème}, CAPa, STAV, bac pro, 2nde GT et bac G) mais également au document d'accompagnement thématique « Principes et valeurs de la République »¹⁹.

Enfin, les unités facultatives « Engagement citoyen »²⁰ pour les apprenants de CAPa, baccalauréat technologique ou professionnel et « Valoriser les acquis d'un engagement étudiant »²¹ en BTSA constituent une occasion pour les apprenants de lier EMC et EVARS et/ou ESDD.

« L'unité facultative "**Engagement citoyen**" est accessible aux candidats préparant le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole), du baccalauréat professionnel et du baccalauréat technologique proposé dans un établissement public ou privé sous contrat relevant du ministère chargé de l'agriculture. L'unité facultative permet de valoriser l'engagement citoyen d'un apprenant de l'enseignement agricole dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat qu'il conduit dans le cadre de sa vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement ».

Extrait de la note de service DGER/SDPFE/2021-139 du 25-02-2021

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-139>

Un fossé idéologique grandissant entre jeunes femmes et jeunes hommes en France

Cette étude met en évidence un nouveau clivage idéologique au sein des jeunes générations. Tandis que les jeunes femmes adoptent des positions plus progressistes, notamment sur l'immigration, les minorités et l'égalité des sexes, les jeunes hommes s'orientent davantage vers des idées conservatrices.

L'écart grandissant entre jeunes femmes et jeunes hommes en matière de satisfaction de vie et de confiance envers autrui éclaire les raisons profondes de ce fossé grandissant. Tandis que la satisfaction des jeunes femmes diminue, portée par une prise de conscience accrue des discriminations et inégalités depuis #MeToo, la méfiance interpersonnelle s'intensifie chez les jeunes hommes, ce qui favorise leur basculement vers des valeurs plus conservatrices.

Ce clivage générationnel et genré pose un enjeu politique et social majeur : comment reconstruire un dialogue dans une jeunesse dont les trajectoires idéologiques et les votes semblent de plus en plus opposés ?

<https://www.cepremap.fr/2025/03/un-fosse-ideologique-grandissant-entre-jeunes-femmes-et-jeunes-hommes-en-france/>

« Le **masculinisme** est une idéologie de rejet des femmes. Le terme est apparu dès les années 1970 en Amérique du Nord et en Europe. Aujourd'hui, il se répand largement sur les réseaux sociaux à travers des contenus à destination des jeunes hommes. »

¹⁹ https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-com-da-thematique-val-rep-092025.pdf

²⁰ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034976185>
<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-139>

²¹ <https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2025-497>

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000006779/qu-est-ce-que-le-masculinisme.html>

cf. également : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000006900/masculinistes-elog-e-d-une-violence-decomplexee.html>

Construire une culture de la démocratie :

Pour construire une culture de la démocratie, l'enseignement moral et civique vise à développer les compétences civiques et citoyennes des élèves. La construction de ces compétences s'opère à travers quatre grandes dimensions :

Les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir

- liberté, égalité, fraternité
- laïcité
- solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
- respect de la dignité humaine
- État de droit

Les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur compréhension critique

- citoyenneté et institutions nationales et européennes
- règle et droit
- défense, sécurité et résilience nationale
- développement durable et transition écologique
- information et médias

Les attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique

- respect d'autrui et acceptation des différences
- respect de soi, maîtrise de soi
- prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement
- esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
- engagement et sens des responsabilités
- équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes

Les aptitudes que cet enseignement cherche à développer

- écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique
- capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
- apprentissage autonome
- implication dans un projet collectif et coopération
- participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

Extrait du programme du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24/MENE2413934A>

L'accompagnement au développement de compétences psychosociales

« Les compétences psychosociales (CPS) désignent les aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale. Ces compétences ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire. De nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale. »²²

Les CPS sont classées en trois catégories²³ :

²² <https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales-chez-les-eleves>

²³ <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competences-psychosociales.-un-referentiel-operationnel-a-destination-des-professionnels-experts-et-formateurs-cps.-tome-ii>

- Les compétences cognitives : connaissance de soi, résolution de problèmes, pensée critique, sentiment de compétence, pensée créatrice, etc.
- Les compétences émotionnelles : connaissance et régulation des émotions, gestion du stress, estime de soi, etc.
- Les compétences sociales : communication efficace, comportements altruistes, résistance à la pression, empathie et coopération, etc.

L'accompagnement au développement des CPS s'inscrit pleinement dans l'approche par compétences ou capacités. En effet, « elles favorisent et soutiennent les capacités d'agir des individus (*empowerment*) et de réagir de façon positive et constructive dans leur environnement social »²⁴. L'explicitation et la mobilisation des CPS au service de l'EVARS est une nécessité pour favoriser un climat propice à des échanges sereins, dans lequel chacun se sent suffisamment en confiance pour s'exprimer, dans le respect de son point de vue ou de ses questionnements, de sa différence. Travailler au développement des CPS dans le cadre de l'EVARS permet à chacun des apprenants d'accroître sa connaissance de soi, sa capacité d'écoute, d'empathie, d'altérité, sa capacité à exprimer son consentement²⁵ et à respecter celui des autres, à faire des choix éclairés et responsables. L'articulation du développement des CPS et de l'EVARS contribue à des relations interpersonnelles positives, à un climat scolaire sécurisant et à la prévention des violences sexuelles et sexistes et des discriminations²⁶.

Des relations étroites entre EVARS et CPS :

- Le bien-être affectif suppose de respecter ses besoins (se connaître) et ceux de l'autre, et donc de les identifier et les nommer, puis de savoir les exprimer en situation.
- Les CPS permettent de développer la dimension relationnelle et communicationnelle qui joue un rôle central dans les relations affectives et sexuelles.
- Les CPS favorisent le dialogue et le respect mutuel, notamment dans le consentement.

Robin Bosdeveix, Quel est l'apport des CPS dans l'éducation à la sexualité ?
<https://partage02.magistere.apps.education.fr/mod/book/view.php?id=775&chapterid=172>

Apprentissage de la prise de décisions constructives

Dans le 2d degré, un des objectifs est de développer la capacité des élèves à prendre des décisions constructives en les encourageant à s'interroger sur les conduites à adopter pour préserver leur santé et celle des autres face à des situations présentant un risque, telles que les conduites addictives ou les rapports sexuels non protégés. Cet apprentissage de la prise de décisions constructives contribue à ce que les élèves puissent gérer leur sexualité de manière responsable et sûre.

Le développement des compétences psychosociales dans le cadre de l'éducation à la sexualité
<https://eduscol.education.fr/document/64423/download>

Ainsi, les équipes sont invitées à construire une progression spécifique à l'EVARS prenant appui à la fois sur les enseignements disciplinaires qui s'y prêtent et les « éducations à ». Des projets concernant par exemple l'égalité entre les sexes peuvent mettre en synergie l'EVARS, l'ESDD, l'EMC, l'EMI et mobiliser des enseignements d'histoire, géographie, éducation morale et civique, d'ESC, de documentation, de biologie, d'EPS, ... Le stage collectif « valorisation du vécu en milieu professionnel » peut aussi être mobilisé²⁷.

²⁴ L'évolution du rôle et des pratiques pédagogiques des enseignants sur le développement des compétences psychosociales à l'école, synthèse de l'enquête réalisée par l'association ecolhuma, septembre 2022 :

<https://ecolhuma.fr/wp-content/uploads/2022/09/Synthese-Enquete-competences-psychosociales.pdf>

²⁵ « Les violences sexistes et sexuelles recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un comportement ou un propos à caractère sexuel qui n'est pas désiré. Le consentement d'autrui peut être exprimé par des paroles, par des silences, des attitudes, des écrits, et doit être réciproque. Si l'autre n'est pas en état de donner son consentement, cela équivaut à un refus. Enfin, le consentement est temporaire, il peut être donné puis retiré » :

https://ellesfontla.culture.gouv.fr/conseils_articles/7

²⁶ Les équipes peuvent se référer au document d'accompagnement : développement des compétences psychosociales (mise à jour 2026 : <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/ref-communes>)

²⁷ Document d'accompagnement thématique « Stage collectif Valorisation du Vécu en Milieu

De tels projets sont à construire en équipe pédagogique et éducative, associant enseignants, personnels de la vie scolaire, infirmière, directeur(trice) d'exploitation, ... Ils ont toute leur place dans le projet d'établissement et dans le domaine 2 des démarches d'évaluation (la vie et le bien-être des apprenants, le climat dans l'établissement).

2- La mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)

En préalable, quelques principes :

- Faire de l'EVARS l'affaire de tous, pas exclusivement des enseignants de biologie-écologie ou des personnels infirmiers,
- Construire une dynamique en indiquant comment chaque personnel peut contribuer, en prenant en compte les diverses identités professionnelles,
- Les 3 séances ne sont donc pas portées par un type de personnel et la répartition se fait en fonction des compétences et appétences des uns et des autres... sans ignorer pour autant le caractère obligatoire de ces séances, qui concernent les élèves mais aussi les apprentis,
- Elles sont construites selon un principe de progressivité entre cycles et au sein d'un même cycle.

→ L'organisation des séances est élaborée par l'établissement, en regard des ressources internes et externes.

2-1. Des séances spécifiques

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances peuvent être programmées dans le cadre des stages ESDD pour les formations concernées.

Ces séances spécifiques doivent permettre d'aborder les différentes dimensions de l'EVARS. Si le programme proposé par l'Éducation nationale ne s'impose que pour les formations qui relèvent de ce ministère, les enseignants peuvent largement s'en inspirer pour les formations qui relèvent du ministère en charge de l'agriculture. En effet, les objectifs et valeurs portés par ce programme sont partagés par le MAASA.

Cet enseignement conduit à aborder des sujets délicats ou à recueillir des paroles susceptibles de déstabiliser les enseignants. Lorsque c'est possible, les séances sont animées par au moins deux adultes (deux enseignants, un enseignant et un CPE, un(e) infirmier(ère) et un membre d'une association agréée, ...).

Les apprenants peuvent avoir des réticences à aborder ces sujets devant leurs propres enseignants ou CPE. Afin de libérer la parole, il peut être judicieux pour ces séances spécifiques de mobiliser des adultes qui n'interviennent pas habituellement auprès des jeunes (enseignants d'autres classes, CPE ayant en responsabilité d'autres classes).

Il est recommandé de solliciter des associations habilitées à intervenir en milieu scolaire et habituées à aborder ce sujet avec des jeunes²⁸. Cela suppose au préalable de solliciter l'autorisation du chef d'établissement, comme pour toute intervention extérieure. Il ne s'agit pas de déléguer complètement l'EVARS à une association, mais bien d'interventions ponctuelles réfléchies conjointement. L'enseignant ou un autre membre de la communauté éducative (CPE, infirmière) doit assurer l'organisation pédagogique et le contrôle effectif de l'activité.

Professionnel (VVMP) » https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/bacpro-da-thematique-stage-co-VVMP.pdf

²⁸ Cf. associations recommandées plus bas

Enfin, même si ces séances ne relèvent pas seulement d'enseignements disciplinaires, il importe d'institutionnaliser les savoirs en fin de séance : savoirs disciplinaires, droits et devoirs, CPS mises en œuvre, ressources mobilisables, démarches à effectuer, ...

2.2- Une éducation tout au long de l'année, dans des espaces-temps variés

L'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS), comme toutes les autres « éducations à » ne relève pas uniquement de temps spécifiques. Elle doit s'envisager comme irrigant tous les temps de vie dans l'établissement, en classe, à l'internat, au foyer, sur les terrains de sport, ... et concerner tous les adultes de la communauté éducative, mais également les maîtres d'apprentissages et tuteurs de stage.

Les apprenants doivent pouvoir également identifier des lieux dans lesquels ils peuvent poser sans crainte leurs questions et où leur parole peut être recueillie en toute confiance et confidentialité (vie scolaire, infirmerie, ...). Les équipes peuvent s'appuyer sur le PROgramme de Développement Affectif et Social (PRODAS). En complément, les plateformes d'écoute et d'échange sont présentées aux apprenants et peuvent faire l'objet d'un affichage²⁹.

Les objectifs du programme éducatif ProDAS

Le programme ProDAS a pour objectif de permettre aux enfants, collégien-ne-s et lycéen-ne-s de mieux se connaître, se comprendre et se respecter eux-mêmes, pour ensuite mieux respecter les autres et ce, grâce au développement des facteurs de conscience, d'estime de soi et d'interaction sociale. [...] Le ProDAS peut se définir comme une action éducative et préventive de développement affectif et social de l'enfant basée sur l'expression des ressentis. Cet accompagnement éducatif s'inscrit dans le long terme et favorise l'autonomie et la responsabilisation des enfants d'écoles maternelles, primaires et des adolescents du collège au lycée.

<https://www.prodass.fr/le-prodass-programme-de-developpement-des-competences-psychosociales-de-lenfant-et-de-lenseignant/>

2.3. Des dispositifs à mobiliser

Le Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire de DGER³⁰ propose de nombreux dispositifs de soutien à des projets éducatifs, sous forme de concours ou appels à projets dont les équipes ont tout intérêt à s'emparer.

A titre d'exemple, le concours « Buzzons contre le sexisme »³¹ Prix spécial enseignement agricole³² :

Le concours vidéo « Buzzons contre le sexisme », a pour vocation première de donner la parole aux jeunes (< 26 ans), de leur permettre de s'emparer des sujets liés aux inégalités femmes-hommes pour exprimer leur perception et la partager avec d'autres jeunes.

L'enjeu pédagogique de ce dispositif est de pouvoir permettre aux jeunes et aux éducateurs pour qui cela n'est pas toujours facile, de réfléchir aux rapports de domination qui sous-tendent les inégalités femmes-hommes, et de permettre aux filles et aux garçons de se libérer du poids des injonctions liées au genre³³.

2.4- Posture, points de vigilance

Avant toute mise en œuvre de l'EVARS, il importe de **communiquer auprès des familles et représentants légaux** pour les rassurer sur les objectifs visés et l'adaptation des séances à l'âge et la maturité des apprenants³⁴. Cette communication, qui peut se faire au moment des réunions de rentrée scolaire, porte sur les grandes thématiques abordées, des exemples d'activités envisagées, de progressions, et cherche à dissiper les malentendus.

²⁹ Cf. sites dédiés plus bas

³⁰ <https://chlorofil.fr/actions>

³¹ Cf. témoignage en annexe 8

³² Cf. Exemple de mise en œuvre dans les témoignages

³³ Cf. plus largement le site le site Matilda éducation, partenaire de la DGER :

<https://matilda.education/course/index.php?categoryid=26>

³⁴ Des flyers pour les familles sont disponibles sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2078/connaitre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>

Mettre en place un cadre éthique :

« Afin de garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun, les personnels pédagogiques, éducatifs, sociaux et de santé de l'éducation nationale ainsi que les intervenants veillent à respecter et à mettre en œuvre les principes éthiques suivants :

- instaurer et assurer un climat de confiance par une posture ouverte, neutre et bienveillante, sans jugement ;
- encourager le respect de la parole de chacun durant la séance et en dehors ;
- respecter chaque personne, aussi bien dans sa prise de parole que dans son silence ;
- favoriser les échanges et la réflexion par des questionnements, sans imposer ses propres questions et réponses ;
- maintenir les échanges dans le cadre de ce qui peut être partagé publiquement, sans entrer dans le champ de la vie privée ou de l'expérience personnelle »³⁵.

Dans l'idéal, ce cadre éthique est construit avec les apprenants et rappelé à chaque début de séance. Il constitue en lui-même un sujet propice à l'enseignement des CPS.

Il s'agit également pour les intervenants d'identifier et mettre à distance leurs propres représentations et de sortir d'une posture de sachant pour aller vers une posture d'écouter.

Points de vigilance :

- à âge équivalent, les enfants n'ont pas tous le même rapport à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité. Il convient d'annoncer à l'avance la(les) thématique(s) qui seront abordées au cours de la séance, d'avancer pas à pas et de rester attentif aux réactions des apprenants tout au long de celle-ci ; les équipes peuvent également proposer en parallèle des séances abordant des thématiques différentes et offrir ainsi le choix aux élèves de suivre celle(s) correspondant à leurs questionnements ou niveau de maturité.
- s'il s'agit d'accueillir toute question, certaines réponses méritent d'être différées et/ou apportées par l'enseignant ou un(e) infirmier(ère) lors d'un échange individuel, en toute confidentialité ;
- les intervenants veillent à ne pas exposer les apprenants et s'interdisent de les interpellier sur leurs expériences et pratiques sexuelles. Si un apprenant s'avance sur ce terrain, il convient de rappeler les objectifs et le programme de l'EVARS. Des propos qui sembleraient décalés par rapport à son âge doivent cependant alerter sur d'éventuelles violences subies ou expositions à des images inappropriées.
- les intervenants mettent à distance leur propre expérience.
- ils incarnent les CPS, dans leurs interactions avec les apprenants et entre intervenants.
- les intervenants/animateurs ne doivent pas promettre de garder le secret à un élève qui viendrait se confier. Une telle promesse pourrait entrer en conflit avec l'article 40 du code de procédure pénale qui énonce que « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur. » Dans le cas d'une telle révélation, l'enseignant informe l'élève qu'il est obligé de transmettre l'information.

Lors des séances, si une prise de parole évoque une violence subie, il convient d'accueillir ce qui a été dit sans jugement, sans remise en cause du témoignage, et d'indiquer à l'élève qu'un temps d'écoute individuel lui sera réservé. Il faut alors, à la suite de la séance, recevoir l'élève dans un endroit calme, sécurisé, rassurant et confidentiel.

Toute situation de danger doit immédiatement faire l'objet d'un signalement au procureur de la République ou d'une information préoccupante transmise à la cellule départementale de recueil des informations préoccupantes (CRIP). Dans ce type de situation, il est indispensable de ne pas rester seul, et d'échanger avec des personnes ressources (cheffes et chefs d'établissement, personnels sociaux et de

³⁵ <https://eduscol.education.fr/2078/connaitre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>

santé de l'éducation nationale, etc.).

Repères pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, Eduscol, décembre 2025

<https://eduscol.education.fr/document/66845/download>

cf. Également :

- Livret d'accompagnement de programme, Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, EDUSCOL : <https://eduscol.education.gouv.fr/recherche?keys=evars>
- Agir contre les violences sexuelles faites aux enfants, EDUSCOL : <https://eduscol.education.gouv.fr/4980/agir-contre-les-violences-sexuelles-faites-aux-enfants>

Une piste :

Mettre à disposition des élèves une boîte aux lettres dans laquelle ils peuvent poster, de manière anonyme, des questions auxquelles les adultes répondront lors de séances dédiées à l'EVARS.

2.5- Des pistes de mise en œuvre

Thème : le sexisme – égalité de genre

Pourquoi ? Nous avons choisi d'évoquer le thème large du sexisme, pour parler d'égalité homme-femme car dans nos établissements nous avons pu constater qu'à l'entrée en seconde cela pose parfois problème puisque certaines filières (hippique pour les filles, agri pour les garçons) où des représentations stéréotypées peuvent être observées : l'image du rugbyman sexy dans un lycée où il y a une section sportive où les filles n'auraient pas une place égale, situation dans une filière agri où les filles n'arrivent pas à se placer de manière légitime dans le milieu agricole (place de la femme dans une ferme, où les femmes seraient assignées à la traite et la compta).

Personnes porteuses du projet : Concertation en équipe IDE / CPE / professeurs ESC et/ou autres

Qui ? Toutes les classes de secondes

Où ? Dans leurs classes respectives ou foyer, salle conviviale

Quand ? Dans l'idéal à finir pour le 25 janvier afin de répondre à la journée nationale du sexisme.

Objectif principal : Développer la conscience de soi pour s'épanouir dans des relations saines pour trouver sa place au lycée comme dans sa vie sociale

Objectifs intermédiaires :

- Connaître la définition du sexisme et les comportements non adaptés.
- Savoir penser de façon critique pour repérer les situations à risque.
- Développer des relations sociales constructives.
- Identifier les situations et comportements discriminatoires.
- Conscientiser les conséquences d'un comportement non adapté.

Activité 1 :

- Météo intérieure en 1 mot en début d'activité (permet de favoriser la conscience de soi et de ses émotions)
- Visionnage de la série Heart stopper Episode 6 Saison 1 entre la 10ème et la 14ème minute

Dans cette scène, on voit clairement :

- Des **attentes différentes selon le genre**
- Des **jugements sur ce que doit être un garçon**
- Une vision des filles parfois réduite à des stéréotypes

Ce que les élèves peuvent repérer :

- Comment les garçons parlent des filles
- Ce qu'ils attendent de Nick
- Les comportements « acceptés » ou non
- Brainstorming pour avoir un nuage de mots (par wooclap) sur ce que cela leur a évoqué + ce qu'ils ont ressenti. Trouver une définition du sexisme commune.

Questions simples pour un débat mouvant (oui /non / ne se prononce pas) :

- Qu'est-ce que les garçons pensent qu'un « vrai mec » doit faire ?
- Est-ce qu'on attend la même chose des filles ?
- Est-ce que ces idées sont justes ?
- ou construites ?

☞ Ensuite il est peut-être utile de faire formuler par les apprenants une phrase du type :

→ « Quand on impose des rôles ou qu'on juge selon le sexe, c'est du sexisme. »

→ C'est parfait pour faire émerger la définition :

☞ **Sexisme = traiter différemment ou juger quelqu'un en fonction de son sexe (fille/garçon), souvent avec des stéréotypes ou des inégalités.**

- Météo intérieure en 1 mot en fin d'activité, permet de verbaliser ses émotions après les échanges autour de la thématique et de faire un repérage éventuel d'élève(s) en difficulté sur le sujet.

Activité 2 :

- Mobilisation de la séance activité 1, qu'est-ce qu'on a vu et pourquoi on l'a vu, quelles compétences nous avons mobilisé ensemble ?
- Co construction des scénarios en vue de présenter un théâtre-forum.

Écriture des scénarios en transversal au choix de l'équipe et en fonction des contraintes du lycée afin de développer l'imaginaire des apprenants et ouvrir la parole.

Travailler sur l'identification des situations et développer leur pensée critique et les faire se questionner sur leurs limites et celles des autres. Montrer qu'on ne peut pas se mettre à la place de l'autre. Prendre conscience de l'autre et déconstruire les représentations qui peuvent mettre à mal l'altérité.

Il consiste en un Jeu des élèves devant leurs pairs ; par groupe de 5 ou 6 élèves ils doivent construire un scénario avec comme problématique les égalités de genre ou le sexisme dans des contextes différents qu'ils fréquentent (lycée, extrascolaire, maison, internat, lieu de stage, sport)

Chaque groupe passera devant les autres pour jouer la scène ; après chaque mise en scène le reste de la classe doit trouver quelle est la problématique mise en évidence.

Un ou des élèves rejouent cette même scénette si elle s'y prête sans la problématique.

Intérêt : Permet d'identifier les situations et comportements discriminatoires et de conscientiser les conséquences d'un comportement non adapté grâce à nos reformulations.

A la fin de l'activité douche énergisante de retour à soi³⁶ : permet de prendre conscience de son corps.

Activité 3 :

- Avec ce qu'ils ont mobilisé aux deux dernières activités faire émerger une production libre orientée en fonction de la problématique principale née de leurs constats et qu'ils pourront exposer à leurs pairs : affiche, vidéo, publication page Instagram du lycée.

Permettra de conscientiser : formaliser par une production visuelle ou audio-visuelle en vue de sa médiation, les problématiques soulevées au cours des précédentes activités, permet aux apprenant.es d'institutionnaliser leur vécu en savoirs.

- Imaginer un vernissage du projet si la production le permet.
- Faire du lien avec l'enseignant d'ESC afin d'établir un projet commun autour de la communication sur la thématique du sexisme
- A publier le 25 janvier pour la journée nationale contre le sexisme.

Suites envisagées :

Progression 1ere pro : Un atelier de différents jeux pour remobiliser les connaissances / intervention sur l'égalité par une association

Proposition de jeux :

- « Cheval de bataille » (jeu de plateau axé sur l'inégalité homme/femme)
- « A nous de jouer » (jeu de plateau autour des stéréotypes, égalité/inégalités hommes-femmes)
- « Un pas devant l'autre » (inégalité de genre et discrimination)

³⁶ Il s'agit de masser son visage (arcades sourcilières, l'arête nasale, le menton, lobe des oreilles, les cheveux) et de « frotter » mains, bras, bassin, lombaires, cuisses, mollets puis d'exercer une pression sur ses pieds afin de « réveiller » tout le corps.

Progression terminale pro : Ciné débat

Exemples de projection :

« Femmes de la terre »³⁷ met en avant le parcours de femmes agricultrices qui, par leur engagement, façonnent le monde rural d'aujourd'hui. Le film invite à réfléchir sur la place et les défis auxquels elles sont confrontées dans un secteur où elles jouent un rôle primordial, mais souvent sous-estimé. Ce documentaire raconte leur combat pour être reconnues et souligne leur place essentielle dans le milieu agricole.

Invitation de la MSA qui pourra animer le débat.

Proposition issue du stage PNF, « Evars, CPS et éducation aux images : êtres bien dans "ces" peaux ! » - déc 2025

Clémence REGNAULT, infirmière, Lycée de Saint-Lô Thère

Marie-Hélène HANDTSCHOEWERCKER, Infirmière, LEGTA Castelnaudary

Géraldine FILIPPI, infirmière au LEGTA Pau-Montardon

³⁷ « Femme des Terres » sélectionné pour le festival AlimenTerre 2026 pour sa 20^{ème} édition, avec invitation de l'équipe de tournage pour un échange suite à la projection.

Thème CPS & EVARS - Le consentement

Classes ? : Les classes de secondes

Durée ? 2h par groupe (en fonction de l'effectif 12 à 15 élèves) puis former 3 groupes

Matériel : Vidéoprojecteur, marqueurs, grandes feuilles (affiches), crayons feutres, crayons posca (feutres à peinture)

Outil(s) : Choix d'extraits de Teen série(s)³⁸

Extraits courts, choisir scène(s) où le consentement est discuté, sous-entendu, mal compris (langage verbal et non verbal) NB : faire attention aux passages choisis

Personnes porteuses du projet : Concertation en équipe : IDE, enseignant, AESH, vie scolaire (AE, CPE)

Objectifs :

- Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres
- Comprendre la notion de consentement, identifier des situations de « pressions », manipulation ou absence de consentement
- Développer la pensée critique face aux représentations dans les Teen séries
- Favoriser le respect et l'écoute des uns et des autres
- Analyser et débattre les extraits des Teen séries

Notions et Compétences : connaître et reconnaître les codes au cours des différentes étapes d'une rencontre et d'une relation

Développement des CPS

- cognitives : conscience de soi, maîtrise de soi, prendre des décisions constructives, avoir conscience de ses émotions
- sociale : savoir dire non

Déroulement de la séance – 2h	
A- Introduction	5 mn
B-Déroulement de la séance	120 mn
105 M	
Atelier brise-glace	15 mn
Brainstorming	10 mn
Projection des extraits	15 mn
Réfléchir en groupe	15 mn
Mise en commun collective	20 mn
Optionnel : Débat mouvant	(15 mn)
Synthèse	20 mn
Bilan	10 mn

³⁸ La vidéo « La tasse de thé » constitue également un très bon support : <https://association-cvm.org/medias/le-consentement-c-est-comme-boire-une-tasse-de-the-ado>

A- Introduction durée 5 Mmn

1- Expliquer le déroulement de la séance

2- Poser le cadre

- non jugement
- se respecter : ne pas se couper la parole, pas de moqueries
- ne pas parler de son propre vécu, ne pas utiliser le « JE »
- si vous ne voulez pas participer c'est ok, par la suite vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment
- à tout moment vous pouvez demander à sortir (*nous faire signe*)
- confidentialité, ce qui se dit dans le groupe reste dans le groupe

B- Déroulé de la séance

1- Atelier brise-glace sur les émotions durée 15 MIN

En groupe chacun(e) marche dans la pièce et exprime les émotions suivantes : la colère, la tristesse, la joie, la peur

Puis à tour de rôle chacun exprimera une émotion

2- Brainstorming durée 10 MIN

Pour vous c'est quoi le consentement ?

A l'issue, donner définition : « le consentement c'est un accord libre, éclairé, enthousiaste et réversible entre deux personnes » NON c'est NON

3- Projection de(s) extraits (durée 15 mn voir s'il faut visionner 2 fois l'extrait)

En amont, donner des indications (faire une fiche type à compléter) : de quoi l'extrait parle ? savoir repérer les personnages, comment communiquent-ils ? Langage verbal ? Non verbal ? Y a-t-il consentement ?

Extrait choisi : passage série coldcase saison 5 épisode 10 (ou autres)

- 13 mn « non c'est non »
- 17 mn « vous l'avez carrément fait » « j'ai pas envie d'en parler » « on s'embrassait et là il a changé » « t'avais envie de coucher avec lui... »
- 14 mn 25s « j'avais trop bu et je l'ai invité dans ma chambre »

Réfléchir en groupe durée 15 mn

- Les émotions exprimées par les personnages
- Y a-t-il eu consentement ou non ? Justifier votre réponse : qu'est-ce qui vous fait dire qu'il y a eu consentement ou pas ?
- S'il y a eu consentement est-ce que cela est exprimé clairement par le(s) personnage(s) ?

Mise en commun collective durée 20 mn

Par la suite continuer le débat en demandant si les Teen séries montrent la réalité, est-ce que les Teen séries peuvent influencer dans vos comportements ? Regardez-vous des Teen séries ? Si oui lesquelles et en quelques mots ? de quoi parlent-elles ?

OPTIONNEL : Continuer avec des affirmations – sous forme de débat mouvant d'accord pas d'accord durée 15 mn

- Si la personne ne dit pas non ça veut dire que c'est oui ?
- Si la personne dit oui une fois, c'est oui à chaque fois ?
- Si on est en couple forcément le consentement est toujours présent ?
- Est-ce que c'est facile de dire NON ?
- Est-ce que du fait que la personne dise NON, elle peut penser que l'autre ne l'aime plus ?
- S'il n'y pas eu consentement peut-on déposer plainte ?

Personnes ressources A qui en parle-t-on ? Quelle personne peut-on venir voir pour en parler ? Interne et externe au lycée ? Quelle association ? Quelle structure ? Donner les numéros dédiés à la prévention des violences faites aux enfants (119, 3018³⁹)

4- Synthèse et mise en commun pour chaque groupe durée 20 mn (faire une fiche type à compléter)
Chaque groupe présente son affiche

Institutionnalisation : qu'avez-vous retenu de cette séance ? le consentement c'est quoi ? En groupe vous allez reformuler en quelques phrases ce que vous avez retenu, en vous appuyant sur les extraits, parler des émotions des personnages, du langage verbal et non verbal, vous pouvez mettre une phrase slogan comme NON c'est NON... les personnes ressources...

5- Bilan en quelques mots durée 10 mn

En quelques mots, chacun fait un bilan de la séance : Comment vous sentez-vous ? Comment avez-vous vécu cette séance ?

Proposition issue du stage PNF, « Evars, CPS et éducation aux images : êtres bien dans "ces" peaux ! » - déc 2025

Nicolas LE DOUSSAL, Infirmier et Coordinateur infirmier Normandie, Formateur SST au LPA Gilbert Martin Le Neubourg

Jérémie DUPUIS, Conseiller Principal d'Education au LEGTA Digne Carmejane

Stéphanie PETRE, Infirmière au lycée agricole et viticole d'Orange

Octavia RADOI, AESH au LPA-Isle-sur-sorgue

Aurélié CARRO, infirmière et Coordinatrice du réseau infirmiers de la région Bretagne - EPLEFPA-Guingamp-Kernilien

³⁹ Cf. sites en Ressources

Ressources :

Le réseau Égalité-Diversité-Lutte contre les Violences et Discriminations accompagne les équipes des établissements de l'enseignement agricole en participant à la création de ressources, en encourageant et valorisant les initiatives locales, en proposant des appels à projet, des formations ou encore des relais avec des partenaires nationaux ou locaux sur les questions de **l'égalité et de la diversité (égalité des chances/égalité filles-garçons/ lutte contre toute forme de discrimination) citoyenneté et vivre ensemble (climat scolaire, lutte contre le harcèlement, les discriminations et les stéréotypes, promotion des valeurs de la République.**

Piloté par la DGER/ BAEVS (Direction générale de l'enseignement et de la recherche/Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire), Le réseau Égalité-Diversité-Lutte contre les Violences et Discriminations est composé d'une animatrice nationale et de chargé.es de mission en DRAAF/SRFD (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt/service régional de formation et de développement).

<https://reseau-insertion-egalite.educagri.fr/?PagePrincipale>

Égalité filles-garçons, L'enseignement agricole s'engage

Actions ponctuelles ou projets au long cours, les équipes éducatives relèvent le défi de donner aux jeunes les outils et les forces d'être elles-mêmes/eux-mêmes et les capacités de construire un monde plus juste. La DGER soutient ces actions notamment par le biais du Réseau " Insertion-Egalité " qui accompagne les équipes des établissements par la création de ressources, qui encourage et valorise les initiatives locales, en proposant des appels à projet, des formations ou encore des relais avec des partenaires nationaux ou locaux.

<https://educagri.fr/action-educ-1/egalite>

RESEDA : Réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent

<https://chlorofil.fr/reseaux/reseda>

Projets et actions en établissements : <https://chlorofil.fr/actions> : de nombreux dispositifs de soutiens aux projets éducatifs, notamment à l'égalité filles-garçons (<https://chlorofil.fr/actions/citoyennete/egalite>)

Cf. par exemple sur la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes :

Orange Day, 25 novembre : Livret pédagogique tous unis dans les lycées agricoles : <https://reseau-insertion-egalite.educagri.fr/?OrangeDay25NovembreLivretPedagogiqueTo>

Signalement des faits de violences :

<https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/fonctionnement/signalement-violences>

<https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2025-552>

Bibliographie :

1- Transmettre des connaissances sur la sexualité et la santé

Ressources institutionnelles et programmes

- Ministère de l'Éducation nationale. (n.d.). *Mettre en œuvre le programme EVAR/EVARs*. <https://eduscol.education.fr/2083/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevars>
- Santé publique France. (2024, janvier). *Éducation à la sexualité pour les jeunes : Une approche globale et positive. La Santé en action*, 465. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/sante-sexuelle/documents/magazines-revues/la-sante-en-action-janvier-2024-n-465-education-a-la-sexualite-pour-les-jeunes-une-approche-globale-et-positive>

- UNESCO. (2018). *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité : Une approche factuelle*. <https://www.unesco.org/fr/articles/principes-directeurs-internationaux-sur-leducation-la-sexualite-une-approche-factuelle>
- Ministère de l'Éducation nationale. (n.d.). *Livret d'accompagnement du programme Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)*. <https://eduscol.education.gouv.fr/recherche?keys=evars>
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). (2025, 5 mai). *Du neuf dans la sexualité des ados*. <https://www.inserm.fr/actualite/du-neuf-dans-la-sexualite-des-ados/>
- Santé sur le net. (2025, 7 mai). *En 2025, comment décrire la sexualité des jeunes ?* <https://www.sante-sur-le-net.com/en-2025-comment-decrire-sexualite-jeunes/>
- Institut français de l'Éducation (IFÉ). (2025, 18 décembre). *Un programme d'éducation à la sexualité : La fin du débat ?* [Podcast, épisode 44, *En quête d'école*]. <https://ife.ens-lyon.fr/kadekol/en-quete-decole/44-un-programme-deducation-a-la-sexualite-la-fin-du-debat>
- Ministère de l'Éducation nationale. (n.d.). *Feuille de route ministérielle pour le déploiement des compétences psychosociales en milieu scolaire*. <https://eduscol.education.gouv.fr/5958/agir-pour-favoriser-la-sante-mentale-et-le-bien-etre-des-eleves>

Ouvrages et enquêtes

- Bergström, M. (dir.). (2025). *La sexualité qui vient : Jeunesse et relations intimes après #MeToo*. La Découverte⁴⁰. https://www.editionsladecouverte.fr/la_sexualite_qui_vient-9782348083693
- Lejbowicz, T., Rault, W., & Trachman, M. (2025). *Homo, bi et non binaires : Quand les jeunes questionnent l'hétérosexualité*. *Population et Sociétés*, 632. <https://doi.org/10.3917/popsoc.632.0001>
- Institut national d'études démographiques (INED). (n.d.). *Enquête sur la vie affective des jeunes adultes (ENVIE)*. <https://lifeobs.site.ined.fr/fr/enquetes/enquetes-nationales/enquete-sur-la-vie-affective-des-jeunes-adultes/>
- France Culture. (2026, 11 février). *Ce que les jeunes générations nous apprennent de l'amour* [Émission *Être et savoir*]. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/etre-et-savoir/ce-que-les-jeunes-generations-nous-apprennent-de-l-amour-2341780>
- Éres éditions. (2026, 15 janvier). *Ados et sexualité : Nouvelles pratiques, consentement et masculinisme* [Numéro 658]. *L'École des parents*.
- Jeffrey, D., Lachance, J., & Le Breton, D. (2026). *Penser l'adolescence : Approche socio-anthropologique*. PUF.
- Satrapi, M. (2023). *Persepolis*. Éditions L'Association.

Outils pédagogiques et plateformes

- **Sylex** : Plateforme éducative sur la sexualité (activités, séances, supports pédagogiques). <https://sylexapp.com/>⁴¹
- **Sexpairs** : communauté en ligne des 15-24 ans pour se soutenir, échanger et trouver des informations sur la sexualité, les relations, l'amour et tout ce qui est en lien avec la santé sexuelle. <https://sexpairs.fr/>
- **On sexprime** : Réponses aux questions sur la sexualité. <https://www.onsexprime.fr/>

⁴⁰ Reposant sur une grande enquête inédite de l'Ined auprès de plus de 10 000 jeunes adultes de 18 à 29 ans, ce livre dessine un portrait des jeunesses françaises dans leur diversité et sous le prisme des relations intimes. Il montre comment le numérique, le moment #MeToo et la complexification des parcours ont profondément changé la vie affective et sexuelle, et éclaire les inégalités de genre, de classe et de race qui se nichent dans l'intimité.

⁴¹ Sortir l'éducation à la sexualité de l'âge de pierre, à destination des adolescents, des parents, des professionnels (de nombreuses activités, séances et supports pédagogique). Certaines Draaf ont signé des conventions de partenariat avec la plateforme.

- **Fil Santé Jeunes** : Plateforme d'écoute (santé, sexualité, mal-être). <https://www.filsantejeunes.com/>
- **Lumni** : Vidéos d'analyse des images pornographiques. <https://www.lumni.fr/programme/ados-le-porno-a-portee-de-clic>
- **e-Bug** : Ressource pédagogique sur les micro-organismes, la transmission et la prévention des infections (CHU de Nice)⁴². Contact : e-bug@chu-nice.fr
- **Wednesdays** (2025). Jeu vidéo et bande dessinée sur les violences sexuelles sur mineurs [Coproduit par ARTE France, The Pixel Hunt et Pierre Corbinais]⁴³. <https://www.arte.tv/digitalproductions/wednesdays/>

Parcours de formation

- Ministère de l'Éducation nationale. (n.d.). *Parcours d'autoformation sur EVARS* [Plateforme M@gistère].
 - *Les enjeux de l'EVARS dans le second degré* : <https://partage02.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=55>
 - *Enseigner le programme EVARS* : <https://superieur.magistere.apps.education.fr/local/catalogue/pages/course.php?id=807&catalogid=1>

2- Favoriser des choix éclairés et responsables

Ressources sur le consentement et les compétences psychosociales

- Ministère de l'Éducation nationale. (2024, 12 mars). *Le développement des compétences psychosociales au périscope*. <https://www.ih2ef.gouv.fr/le-developpement-des-competences-psycho-sociales-au-periscope-6738>
- **PRODAS** : Programme de développement des compétences psychosociales. <https://www.prodass.fr/>
- Bottero, P. (2017). *Tour B2 mon amour* [Roman jeunesse sur le consentement]. Flammarion.
- **CVM (Contre les violences sur mineurs)**. (n.d.). *Le consentement, c'est comme boire une tasse de thé*. <https://association-cvm.org/medias/le-consentement-c-est-comme-boire-une-tasse-de-the-ado>

Outils de médiation et témoignages

- **Teen Series** : Jeu de cartes, livre, Instagram, glossaire. <https://teenseries.hypotheses.org/>
- **Épisodes Cévenols**. (2026, mars). *Teen Series : Représentations genrées et sexualités dans les séries* [Webinaire avec Arnaud Alessandrin]⁴⁴. <https://episodes-cevenols-webinaires.fr/?TeenSeries>

⁴² Ressource pédagogique gratuite et ludique destinée aux élèves de la maternelle au lycée et à leurs enseignants/soignants, ainsi qu'aux étudiants en santé. Les outils concernent les micro-organismes, la transmission, la prévention et le traitement des infections. La coordination du projet est assurée par le Département de Santé Publique du CHU de Nice et les ressources sont élaborées en collaboration avec le ministère de la santé, le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture et de l'environnement, ainsi qu'avec des sociétés scientifiques.

⁴³ "La difficulté, c'est pas de parler. C'est d'être entendu." Entre jeu vidéo et bande dessinée, Wednesdays a pour volonté de sensibiliser au sujet des violences sexuelles sur mineurs, tout en proposant un récit étonnamment lumineux.

⁴⁴ En quelle mesure les représentations genrées que les séries véhiculent jouent un rôle dans la perception des sexualités et dans les pratiques des ados ? Avec Arnaud Alessandrin, docteur en sociologie à l'université de Bordeaux où il enseigne la sociologie du genre et des discriminations.

- France Culture. (2026, 9 février). *La jument et l'échiquier* [Podcast *Les pieds sur Terre*]⁴⁵. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/la-jument-et-l-echiquier-2872629>
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (n.d.). *Série "C'est pas mon genre"* [Épisode 1 : *Le Skinny Jeans*]. https://www.youtube.com/watch?v=yBp-Q4O9P_4
- **GENRIMAGES** : Supports pédagogiques sur les stéréotypes de genre dès 6 ans. <https://www.genrimages.org/recherche>

Théâtre et outils interactifs

- **CIE Foutu Quart d'Heure**. (n.d.). *L'agenda du drame* [Théâtre forum sur la vie affective et sexuelle]. <https://www.ciefoutuquartdheure.fr/agence-du-drame>
- **D'âme de cie**. (n.d.). *Théâtre-Forum "Et toi, t'as envie de quoi ?"* [Prévention sur le consentement]. <https://www.ladamedecompanie.com/docs/actions/fiche-et-toi.pdf>

3- Lutter contre les discriminations

Ressources institutionnelles et réseaux

- **RESEDA**. (n.d.). *Comment on s'aime ?* <https://reseau-insertion-egalite.educagri.fr/?CommentOnSaime>
- **RESEDA**. (n.d.). *Numérique : Le sexisme en liberté*. <https://reseau-insertion-egalite.educagri.fr/?NumeriqueLeSexismeEnLiberte>
- Duflot, C. (2025, 24 février). *Parlons Parité – Qu'est-ce que l'effet Matilda ?* INPS. <https://w3.insp.upmc.fr/parlons-parite-quest-ce-que-leffet-matilda/>
- Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE). (2023, 7 novembre). *La Femme invisible dans le numérique : Le cercle vicieux du sexisme* [Rapport n°2023-11-07-PAR&STER-60]. <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/291678.pdf>
- HCE. (2025, 20 janvier). *Rapport 2025 sur l'état du sexisme en France – À l'heure de la polarisation*. <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/rapport-2025-sur-letat-du-sexisme-en-france-lheure-de-la-polarisation>
- Centre Hubertine Auclert. (2025). *Memento pour mettre en place des actions pour favoriser l'égalité filles-garçons et lutter contre le sexisme et les LGBTQIA+phobies*. <https://reseau-insertion-egalite.educagri.fr/?MementoPourMettreEnOeuvreDesActionsEgali>
- Berest, C. (2026, 20 avril). *Égalité F/G : Le Paritomètre, une échelle graduée de la parité*. *Café pédagogique*. <https://www.cafepedagogique.net/2026/04/17/egalite-f-g-le-paritometre-une-echelle-graduee-de-la-parite/>
- ONISEP & DGESCO. (n.d.). *Guide du référent ou de la référente égalité filles-garçons en établissement*. <https://www.onisep.fr/avenir-s/accompagner-les-eleves/ressources/des-guides-pour-accompagner-vos-missions>
- CEPREMAP. (2027, juillet). *Un fossé idéologique grandissant entre jeunes femmes et jeunes hommes en France*. <https://www.cepremap.fr/2025/03/un-fosse-ideologique-grandissant-entre-jeunes-femmes-et-jeunes-hommes-en-france/>

Ouvrages et analyses

- De Pelet, R. (2026). *Comprendre le sexisme, le reconnaître, l'expliquer, le combattre*. Nane Éditions. <https://www.nane-editions.fr/produit/159/9782843682865/comprendre-le-sexisme>

⁴⁵ Deux témoignages de jeunes qui s'affranchissent des stéréotypes.

- Thibaud, C. (2023). *Désirer la violence : Ce(ux) que la pop culture nous apprend à aimer*. Les Insolentes.⁴⁶
- Courtade, M., & Petit, A. (2025). *On ne parle pas de ces choses-là*. Casterman.
- **Génant, surtout violent** : Plateforme sur les cyberviolences de genre (11-18 ans)⁴⁷. <https://genant-surtout-violent.com/>

Associations et outils

- **Femmes & Cinéma** : Éducation aux médias et lutte contre les discriminations.⁴⁸
<https://femmesetcinema.com/>
- **Le violentomètre** : Outil de sensibilisation aux violences conjugales⁴⁹.
<https://www.maisonegalitefemmeshommes.fr/ressource/471/514-le-violentometre.htm>
- **En avant toutes** : Lutte pour l'égalité de genre et contre les violences sexistes.
<https://enavanttoutes.fr/>
- **Centre Hubertine Auclert** : Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes⁵⁰.
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

4- Prévenir les violences sexuelles et le harcèlement

Ressources institutionnelles

- Ministère de l'Éducation nationale. (n.d.). *Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'École*. <https://www.education.gouv.fr/lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-sein-de-l-ecole-504311>
- Ministère de l'Éducation nationale. (n.d.). *Agir contre les violences sexuelles faites aux enfants*. <https://eduscol.education.gouv.fr/4980/agir-contre-les-violences-sexuelles-faites-aux-enfants>
- Ministère de la Culture. (n.d.). *Violences et harcèlement sexistes et sexuels : Comment les identifier ?* https://ellesfontla.culture.gouv.fr/conseils_articles/7

Ouvrages et enquêtes

- Khayat, S., Taraud, C., & Foucher, L. de. (2025). *Sous nos regards : Récits de la violence pornographique*. Éditions du Seuil⁵¹.
- Legras, C. (2023). *Compte-rendu : Iris Brey, Juliet Drouar (dir.) – La culture de l'inceste. Emulations - Revue de sciences sociales*, 998. <https://doi.org/10.14428/emulations.cr.108>
- Legras, C. (2024). « *Soit ils me croient moi, soit ils le croient lui* » : *Dire l'inceste entre mineurs, en famille et en institutions. Revue des Politiques Sociales et Familiales*, 150(1), 13–30.
<https://doi.org/10.3917/rpsf.150.0013>

⁴⁶ Analyse de l'influence et de l'acceptation de comportements violents et sexistes dans les films et séries de la pop culture ?

⁴⁷ A pour objectif de mieux faire connaître les Cyberviolences de genre chez les 11-18 ans, d'en expliquer les mécanismes et de partager des ressources concrètes pour agir, prévenir et accompagner les personnes concernées.

⁴⁸ Association de lutte pour l'égalité de genre et contre toutes les formes de discriminations par l'éducation aux médias, des concours de courts-métrages, des ateliers d'audiovisuel...

⁴⁹ Un outil simple et utile pour sensibiliser aux violences conjugales en "mesurant" si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et comporte ou pas des violences.

⁵⁰ Contribue à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre (La DGER a passé une convention avec ce centre).

⁵¹ Témoignages de femmes victimes de l'industrie pornographique et analyse des violences verbales, physiques et sexuelles.

- Legras, C., & Kondracki, A. (2024). *Culture pornographique et télé-réalité : Quand l'inceste envahit nos écrans*. The Conversation France. <https://theconversation.com/culture-pornographique-et-tele-realite-quand-linceste-envahit-nos-ecrans-220437>
- Binge Audio. (2026, 10 avril). *Enfants incestueux : Le grand angle mort* [Podcast *Les Couilles sur la table*]. <https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/enfants-incestueux-le-grand-angle-mort>

Associations et outils d'urgence

- **Colosse aux pieds d'argile** : Lutte contre les violences en milieu sportif et scolaire. <https://colosse.fr/>⁵²
- **e-Enfance** : Cyberharcèlement, revenge porn, violences sexistes (n° d'urgence : **3018**). <https://e-enfance.org/besoin-daide/>
- **Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (119)**. <https://www.allo119.gouv.fr/>
- **Planning familial**. <https://www.planning-familial.org/fr>
- **CeGIDD** : Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic.
- **CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles)**. <https://fncidff.info/>
- **SOS Homophobie**.
- **Maisons de protection des familles**.

Liste des associations agréées par l'Éducation nationale

<https://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-378984>

Parmi celles-ci : Colosse aux pieds d'argile, planning familial, centre de santé sexuelle, centre de « panification » ou « de planification familiale » ou « de planification et éducation familiale », SOS homophobie, les CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles), les Maisons de protection des familles ...

Bibliographie mise en forme partiellement par une IA et vérifié par un agent

⁵² Reconnue d'utilité publique, l'association lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire. Elle a pour missions la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels et l'accompagnement psychologique et juridique des victimes et victimes collatérales. La DGER a passé une convention avec cette association.

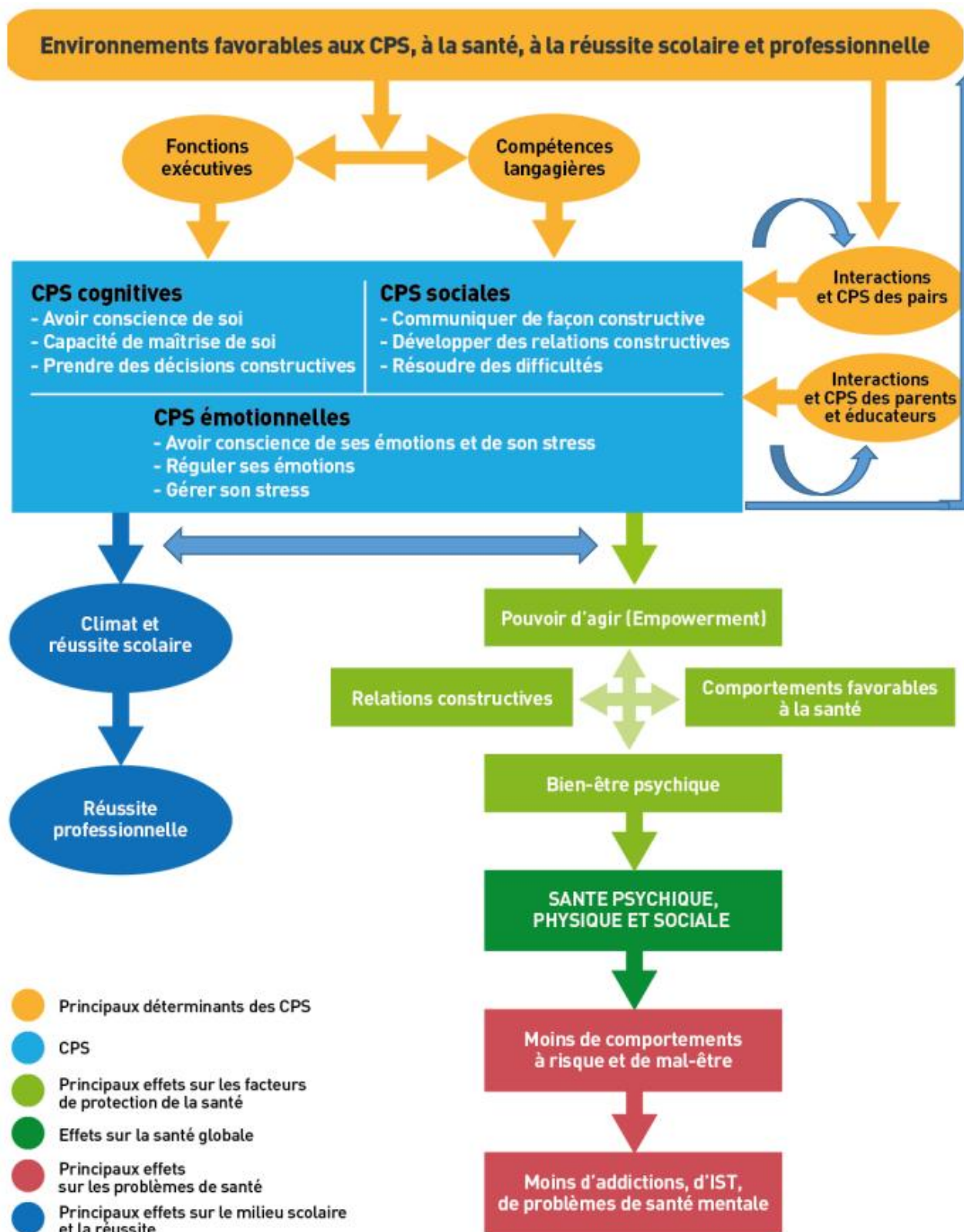
Annexes :

Annexe 1 : 8 concepts clés pour l'éducation à la sexualité, UNESCO (2024)

Que trouve-t-on dans les Principes directeurs révisés ?		
<p>Les Principes directeurs révisés proposent un ensemble complet de concepts, de thèmes et, à titre indicatif, d'objectifs d'apprentissages clés permettant d'orienter l'élaboration de programmes scolaires adaptés au contexte local. Les objectifs d'apprentissage, définis en fonction de l'âge des jeunes, suivent un ordre logique (ils se complexifient à mesure que les jeunes avancent en âge et gagnent en maturité, selon quatre classes d'âges : 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, et 15-18 ans et plus). L'éducation complète à la sexualité s'articule autour de huit concepts clés d'importance égale, qui se renforcent mutuellement et sont destinées à être enseignées ensemble.</p>		
<p>Concept clé 1 : Relations interpersonnelles</p>	<p>Concept clé 2 : Valeurs, droits, culture et sexualité</p>	<p>Concept clé 3 : Comprendre la notion de genre</p>
<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Familles 1.2 Relations amicales, amoureuses et romantiques 1.3 Tolérance, inclusion et respect 1.4 Engagement à long terme et parentalité 	<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Valeurs et sexualité 2.2 Droits de l'homme et sexualité 2.3 Culture, société et sexualité 	<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1 Construction sociale du genre et des normes liées au genre 3.2 Égalité des genres, stéréotypes et préjugés 3.3 Violences basées sur le genre
<p>Concept clé 4 : Violence et sécurité</p>	<p>Concept clé 5 : Compétences pour la santé et le bien-être</p>	<p>Concept clé 6 : Corps et développement humains</p>
<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Violence 4.2 Consentement, vie privée et intégrité physique 4.3 Utilisation en toute sécurité des Technologies de l'information et de la communication (TIC) 	<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.1 Normes et influence des pairs sur le comportement sexuel 5.2 Prise de décisions 5.3 Techniques de communication, de refus et de négociation 5.4 Maîtrise des médias et sexualité 5.5 Trouver de l'aide et du soutien 	<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 6.1 Anatomie et physiologie sexuelles et reproductives 6.2 Reproduction 6.3 Puberté 6.4 Image du corps
<p>Concept clé 7 : Sexualité et comportement sexuel</p>	<p>Concept clé 8 : Santé sexuelle et reproductive</p>	
<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7.1 Sexe, sexualité et cycle de la vie sexuelle 7.2 Comportement sexuel et réponse sexuelle 	<p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8.1 Grossesse et prévention de la grossesse 8.2 Stigmatisation associée au VIH et au SIDA, traitement, soins et soutien 8.3 Compréhension, prise en compte et réduction du risque d'IST, y compris d'infection au VIH 	

Source : Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité ; Une approche factuelle, UNESCO, Dernière mise à jour 6 décembre 2024, <https://www.unesco.org/fr/articles/principes-directeurs-internationaux-sur-leducation-la-sexualite-une-approche-factuelle>

Annexe 2 : Les principaux effets des CPS sur la santé et la réussite éducative, ainsi que les principaux déterminants (bio-psycho-sociaux) des CPS⁵³



⁵³ Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competences-psycho-sociales.-un-referentiel-operationnel-a-destination-des-professionnels-experts-et-formateurs-cps.-tome-ii>

Annexe 3 : La mixité des genres dans les établissements agricoles



MASTER MEEF 25/27 | Poster pédagogique réalisé dans le cadre de l'unité d'enseignement Cadre et Valeurs

LA MIXITÉ DES GENRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES



LES FILIÈRES GENRÉES : TOUJOURS UNE RÉALITÉ ?

Au lycée agricole, les tâches sont associées à un genre : aux filles le soin et l'administratif, aux garçons les engins et les travaux physiques. Ces schémas, profondément ancrés, illustrent une division sexuée du travail, même chez les jeunes générations.

ENJEUX

Pourquoi les filières des établissements agricoles restent-elles encore marquées par de fortes disparités de genre ?

Comment les élèves et les enseignants perçoivent-ils ces inégalités ?

En quoi la valorisation de leurs voix peut-elle encourager des choix d'orientation plus libres chez les jeunes ?



NOTRE ENQUÊTE

Des questionnaires ont été diffusés auprès d'élèves et d'enseignants de quatre lycées agricoles en France, permettant une analyse statistique et l'émergence de nouvelles pistes de réflexion. Un podcast a ensuite été réalisé, donnant la parole à deux élèves issus de filières à forte identité genrée, ainsi qu'à une enseignante. Le podcast est accessible en scannant le QR code ci-dessous.

QUELQUES CHIFFRES



61%
d'étudiantes inscrites dans l'enseignements supérieur agricole en 2023 d'après le Ministère de l'Agriculture



32%
des apprenantes ont senti des inégalités de traitement durant leurs stages d'après notre enquête

EN 2023

Les filles représentent 44% des effectifs dans l'enseignement agricole technique d'après le ministère de l'Agriculture



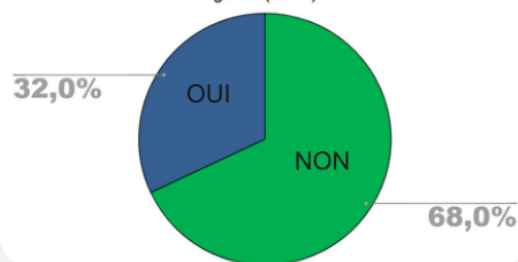
RÉSULTATS

Malgré les évolutions, certaines filières restent fortement genrées. Notre enquête menée dans quatre lycées auprès de 323 élèves illustre bien ce phénomène : la filière agroéquipement compte 90 % de garçons contre seulement 10 % de filles.

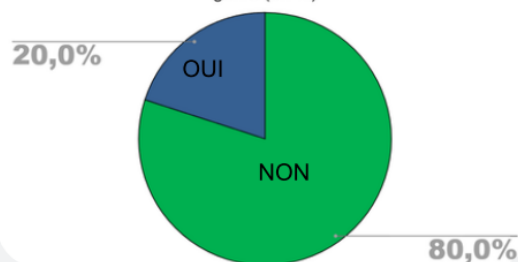
Les élèves observent également des différences de traitement lors des stages : les filles se voient souvent confier des tâches manuelles en élevage, tandis que les garçons conduisent les tracteurs et travaillent principalement dans les champs.

GRAPHIQUE 2

FILLES ayant déjà perçu une différence de traitement liée au genre (en %)



GARÇONS ayant déjà perçu une différence de traitement liée au genre (en %)

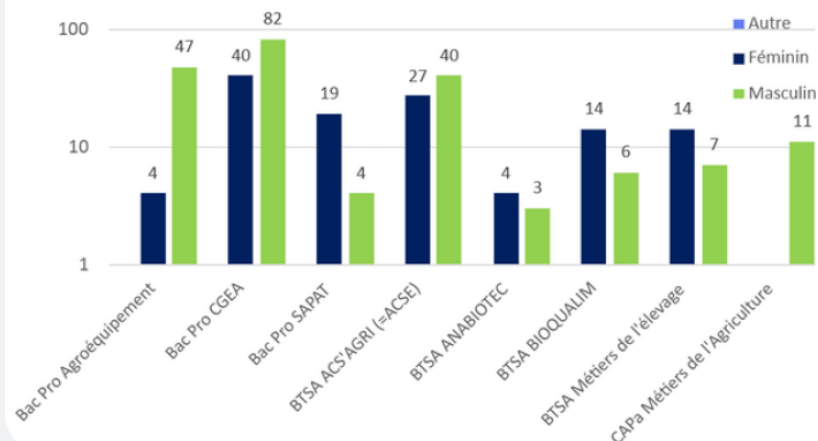


**“DES VOCATIONS
FREINÉES AVANT
MÊME DE
COMMENCER”**



GRAPHIQUE 1

Répartition des genres dans les filières agricoles



CONCLUSION

Des progrès notables en mixité montrent un équilibre croissant entre apprenantes et apprenants, mais des inégalités de genre persistent, surtout pour les stages. Des actions de communication et des événements peuvent être organisés pour promouvoir une représentation équilibrée et favoriser la mixité.

RÉFÉRENCES

L'égalité femmes-hommes et la mixité dans l'enseignement agricole. (s. d.). Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 25 septembre 2025, à l'adresse <https://agriculture.gouv.fr/legalite-femmes-hommes-et-la-mixite-dans-lenseignement-agricole>
Les filles élèves au lycée agricole : Expérience(s) d'une scolarité en minorité de genre. (2022, mai 5). [Podcast]. https://soundcloud.com/filles_lycee_agricole/les-filles-eleves-au-lycee-agricole-experiences-dune-scolarite-en-minorite-de-genre

PODCAST À L'ÉCOUTE :



Violaine Claude, Thomas Laurens, Morgane Le Moigne et Sandra Le Bourva

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

Annexe 4 : Exemples de mises en œuvre, pistes d'action

1- Un partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile⁵⁴

Association créée en 2013 de l'histoire personnelle de Sébastien Boueilh, ancien rugbyman, victime de viols de ses 12 à ses 16 ans, par un membre de sa famille. Après 16 ans de silence et à la suite du procès qui a condamné son agresseur, Sébastien a décidé de fonder cette association pour lutter contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement.

Reconnu d'utilité publique, cette association a pour missions :

- **la sensibilisation du grand public,**
- **la formation des professionnels encadrant les enfants,**
- **et l'accompagnement psychologique et juridique gratuit des victimes.**

Elle œuvre principalement en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire.

Organisation de l'action :

1) Sensibilisation des encadrants c'est-à-dire tous les adultes de l'établissement : assistants d'éducation, CPE, infirmière, enseignants, secrétaires, personnel de ménage et de cuisine. Le nombre prévu est illimité.

Effectuée par l'intervenant régional de l'association (pour la région BFC Laurent NGUYEN) ; durée 2 heures. Est abordée, entre autres, la conduite à tenir si un élève parle : ne pas rester seul, comment effectuer une information préoccupante ou un signalement ; ne pas faire de la rétention d'informations par peur de briser la confiance établie avec l'élève.

2) Réunion d'information auprès des parents (2 heures)

Possibilité de la programmer lors d'une rencontre parents/enseignants en prévenant via mail.

3) Sensibilisation auprès des jeunes par tranches d'âge : durée 1h30 puis 30 mn minimum d'entretien individuel avec l'intervenant pour les élèves qui le souhaitent. Présence indispensable de l'infirmière scolaire.

Veiller au bien être des élèves et surveiller tout signe de souffrance psychologique en autorisant la sortie de salle dès que le besoin se fait sentir ; si tel est le cas accompagner l'élève. Observer les réactions du public qui peuvent parfois en dire long sur un vécu difficile.

Au lycée agricole Etienne Munier : choix des classes de seconde car ces élèves seront présents encore 2 années sur le lycée ce qui permet de leur laisser du temps pour, si besoin, pouvoir se confier.

Points de satisfaction :

- Des encadrants ont exprimé le fait de se sentir désormais plus à même de recevoir la parole d'un jeune, d'autant que l'intervenant reste joignable pour toute question par la suite.
- Ce travail a permis la libération de la parole de plusieurs élèves avec dépôts de plainte en gendarmerie et un suivi psychologique adapté. Une élève a même dit : « C'était dur mais depuis que j'ai parlé je me sens libérée ».

Difficultés rencontrées :

- Pour la sensibilisation des encadrants de rares personnes sont venues (moins de 10) malgré les invitations données (affiches, mails, invitation orale).
- Rester prudent si on a connaissance d'une situation vécue ayant déjà fait l'objet d'un dépôt de plainte : laisser le choix à l'élève d'être présent ou non lors de l'intervention.

Tarif onéreux : (350 euros l'intervention d'1h30 + frais de déplacement + adhésion à l'association)

Ludivine IAFOLLA, infirmière, LEGTA Vesoul Agrocampus

⁵⁴ contact@colosse.fr

2- Le consentement en économie sociale et familiale

Filière SAPAT

J'accompagne quotidiennement les élèves dans l'apprentissage des gestes professionnels liés aux soins, supports privilégiés pour travailler la connaissance de soi et la relation à l'autre. Cet accompagnement, pourtant essentiel pour construire leurs compétences, se heurte parfois à des difficultés très personnelles, souvent liées au rapport au corps, au consentement ou à l'estime de soi.

Dès le premier cours, je pose un cadre professionnel explicite : respect mutuel, droit de refuser et justification systématique du contact physique. Ces règles sont rappelées à chaque séance pour garantir un environnement sécurisant. La notion de consentement est transversale à toutes les séances. J'explique que les contacts physiques nécessaires aux apprentissages doivent rester strictement professionnels et n'être réalisés qu'avec l'accord de chacun. Les élèves acquièrent progressivement des réflexes simples, comme frapper avant d'entrer, annoncer leurs gestes ou demander l'autorisation. En MP7, ma progression est pensée de manière très progressive : on commence par la communication et l'entrée en relation, avant d'aborder les soins.

Cependant, certaines situations de TP révèlent les fragilités et les limites personnelles des élèves, notamment face au corps du sexe opposé. Certaines élèves refusent, par exemple, de faire la toilette intime d'un mannequin masculin. Les raisons peuvent être diverses : gêne, manque de connaissance de l'anatomie, ou parfois un vécu traumatique marqué par des violences ou agressions sexuelles. Pour les accompagner, je procède toujours par étapes : démonstrations répétées, utilisation de schémas, imitation des gestes avant passage sur mannequin.

Les difficultés liées au rapport au corps apparaissent également lorsqu'il s'agit de jouer le rôle de « personne aidée ». Certains élèves refusent d'être massés, d'être manipulés lors de transferts ou d'avoir le visage lavé, évoquant des complexes, des troubles alimentaires, des pathologies ou une simple gêne corporelle. Je n'impose jamais la participation : l'alternative du mannequin est systématiquement proposée. Ces mêmes élèves acceptent souvent plus facilement d'être du côté du soignant.

La dimension culturelle peut également entrer en jeu. Une élève a un jour refusé d'être en binôme avec un camarade masculin durant une période religieuse spécifique. Après un échange individuel basé sur l'écoute et la compréhension de ses valeurs, j'ai adapté l'organisation du TP tout en rappelant les exigences professionnelles. Le dialogue a été essentiel pour concilier respect des croyances, sécurité affective et cadre scolaire, tout en rappelant les valeurs et les principes de la République qui sont les fondements de l'École.

Ma pédagogie repose sur deux principes fondamentaux : l'écoute et la bienveillance. Je laisse les élèves constituer leurs groupes de travail pour qu'ils évoluent dans un cadre rassurant, n'imposant des binômes que pour les évaluations. J'accorde de la valeur aux petites victoires, toujours dans la discrétion pour ne pas exposer inutilement leurs fragilités. Lorsque les difficultés persistent, je fais appel à la vie scolaire ou à la famille afin d'en discuter ensemble. Nous avons même déjà prêté des poupons aux élèves afin qu'ils puissent s'entraîner à domicile, à leur rythme. Parfois, proposer simplement des gants permet de créer une forme de « barrière » et de rendre l'approche plus acceptable.

Enfin, la tenue professionnelle constitue un autre point d'éducation au respect du corps. Chaque début de séance est l'occasion de vérifier tenue, hygiène et sécurité. Les élèves s'autoévaluent souvent entre eux, développant ainsi un regard professionnel. Plusieurs jeunes filles ont du mal à porter le pantalon fourni : taille inadaptée, corps qui change, crainte de tâches lors des menstruations. Les manches courtes, obligatoires pour les soins, posent parfois problème car elles exposent le corps, les cicatrices, les scarifications ou des pansements. Ces éléments, trop souvent invisibles, témoignent du mal-être de certains jeunes. Je m'efforce alors d'ajuster, d'écouter, d'expliquer.

Au fil des mois, j'observe les progrès, parfois timides, parfois significatifs. Le cadre posé dès le départ, la constance dans les règles, la répétition des situations, l'exemplarité et l'accompagnement permettent aux élèves de trouver progressivement leur place dans la posture professionnelle. Chaque année, je vois des jeunes gagner en confiance, accepter le contact, dépasser leurs peurs ou leurs limites.

3- Respect et bienveillance en économie sociale et familiale

Dans ma pratique professionnelle, j'attache une grande importance à créer des situations d'apprentissage qui reproduisent fidèlement les réalités du secteur des services à la personne. Les activités sont systématiquement réalisées en binômes, avec une alternance des rôles (professionnel/usager). Je veille également à modifier les duos à chaque séance, afin d'amener les élèves à travailler avec des partenaires différents. Cette organisation leur permet de comprendre qu'en milieu professionnel, ils ne choisiront pas toujours leurs collègues et qu'ils devront faire preuve d'adaptation, de respect et de coopération.

Dès le début de l'année, j'insiste sur l'importance du rapport au corps dans ces métiers : toucher et être touché font partie intégrante de leurs futures missions. Dans ce cadre, je pose systématiquement des règles claires autour du respect de l'intimité, du consentement et de la communication professionnelle adaptée. Avant toute démonstration technique, je préviens l'élève concerné et lui demande explicitement son accord ; cette démarche contribue à instaurer un climat de confiance, sécurisant et respectueux, et je n'ai jamais rencontré de refus.

Cependant, certaines situations peuvent générer de la gêne lorsqu'elles nécessitent de découvrir son corps, lors du pédiluve par exemple. Pour éviter toute forme de malaise ou d'exposition corporelle non souhaitée, j'ai choisi de recourir à des mannequins. Cette adaptation permet d'assurer l'apprentissage des gestes sans mettre les élèves en difficulté, tout en respectant leur intimité et leur consentement. J'ai également aménagé un espace plus intime au sein de la salle de travaux pratiques, limitant le regard des autres apprenants. Cet aménagement a permis de lever les réticences.

Un autre exemple significatif concerne un TP de massage des mains. Une élève a exprimé une forte gêne à l'idée de toucher une camarade. Elle redoutait à la fois le regard du groupe et la proximité physique avec une élève qu'elle connaissait bien. Afin de respecter son ressenti, je lui ai proposé deux alternatives : réaliser le massage sur moi ou s'entraîner sur un mannequin. Elle a choisi d'utiliser le mannequin et accepté que sa camarade observe. À la fin de la séance, elle a confié : « Toucher des personnes que je ne connais pas, je peux, mais pas des personnes que je connais ». Ce retour a permis d'aborder avec le groupe la distinction entre intimité personnelle et toucher professionnel, ainsi que l'importance du consentement dans toute interaction.

Une autre difficulté récurrente concerne la tenue professionnelle. L'absence de vestiaires oblige les élèves à se changer dans les toilettes ou dans la salle de classe, ce qui peut renforcer leur sentiment de vulnérabilité, notamment chez ceux ayant une perception difficile de leur corps ou se trouvant en questionnement sur leur identité de genre. Je m'efforce alors d'offrir des aménagements respectueux : possibilité de se changer seul, dans un espace fermé, même si cela reste peu pratique.

Le programme EVARS insiste sur la nécessité de travailler la communication, le respect, la bienveillance et le développement de compétences psychosociales. Dans nos pratiques, nous multiplions donc les mises en situation professionnelle, où les élèves doivent demander l'autorisation du toucher, formuler des propositions adaptées, écouter les besoins de l'utilisateur et argumenter leurs choix, autant d'éléments qui font partie de la construction de la relation avec l'autre (vie relationnelle). Nous travaillons aussi beaucoup sur la notion de consentement, en collaboration avec les collègues d'ESC dans le cadre notamment des pluris. Les élèves écrivent et jouent des scènes illustrant bienveillance et maltraitance, ce qui leur permet de comprendre les mécanismes d'emprise, d'empathie, d'écoute et de respect des limites. Ces mises en scène filmées servent de support à des analyses de pratique, renforçant leur capacité de réflexion et leur sens critique en matière de vie affective et éducation à la sexualité.

La rencontre avec des professionnels du territoire (EHPAD, foyer de vie) constitue également un levier puissant : les élèves saisissent mieux l'importance du respect, de la liberté de chacun et du consentement dans la relation de soin.

Enfin, j'accorde beaucoup d'attention à la situation particulière de certaines promotions très féminisées, dans lesquelles un seul garçon peut être présent. Cela peut rendre plus délicate la mise en œuvre de techniques nécessitant un contact physique étroit ou une exposition corporelle partielle. Nous accompagnons alors les élèves par le dialogue, la préparation en amont et la dédramatisation, afin de maintenir un environnement inclusif et serein pour tous.

Toutes ces pratiques visent un même objectif : favoriser un apprentissage professionnel ancré dans le respect, la bienveillance, l'écoute et l'égalité, en cohérence avec les valeurs et finalités du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et du référentiel.

Noms et établissements des enseignants ESF :

Charline Blanc – LEGTAP Briacé Le Landreau
Manuela Blasquiz – LPA Oloron-Sainte-Marie
Aurélie Bonsergent – LPA Alençon
Virginie Certa – LEGTA de Gap
Lydie Decorde et Karine Pilon – LPA Bays de Bray
Cécile Gallard - LPA Barbézieux
Marion Garraud – LPA Champs sur Yonne
Virginie Guérin – LPP St Yves, Bain-de-Bretagne
Lydie Guyochet - Lycée Cestac La Gardiole, Gigean
Agnès Hattais – LPP St Nicolas La Providence, Montauban-de-Bretagne
Amélie Hédon – Lycée Charles Naveau – Sains-du-Nord
Marion Heurtebis – Lycée Jean Queinnec, Malestroit
Nathalie Jugé – Lycée privé d'Orion, Evron
Vincent Laguerre – LPA St Gaudens
Elodie Ménard – Lycée Les Buissonnets, Avrillé
Adeline Obert – EPLEFPA du Pas-de-Calais – Site de Radinghem
Agnès-Marie Pinosa – EPLEFPA de Villefranche-de-Rouergue
Virginie Piriou – LEAP Ker Anna, Kervignac
Séverine Pommereul – Lycée St Jean-Baptiste Le Taillandier, Fougères
Stéphanie Rubal – ISSAT Redon
Jocelyne Weber – Lycée Claire Champagne, Ségonzac

4- Module EG 2 : construction d'une culture humaniste, une séquence associant Lettres, EVARS et EMC.

Dans le cadre de la classe de 2^{nde} professionnelle, il s'agit de poursuivre la construction d'une culture humaniste entamée au primaire et surtout au collège. Par la littérature notamment les apprenants se confrontent aux différentes visions de l'homme, affinent leur compréhension du monde, exercent leur esprit critique, se construisent au contact des textes porteurs de sentiments, de valeurs et d'idées.

Ainsi l'étude du roman et du récit en 2^{nde} SAPAT permet d'aborder des valeurs essentielles pour nos élèves qui touchent ces trois thématiques :

- le respect de la dignité humaine,
- le refus des discriminations,
- le respect d'autrui et l'acceptation des différences.

Les capacités de lecture et d'écriture à travailler peuvent alors mobiliser notamment les notions de construction des personnages, de point de vue, d'expression des sentiments, d'argumentation.

C'est à partir des nouvelles de Maupassant que les élèves ont pu développer un regard critique sur la société du XIX^{ème} siècle et par confrontation à celle d'aujourd'hui. Le mouvement naturaliste et le contexte historique et culturel ont été alors convoqués pour construire une connaissance du monde et de l'homme via le prisme de la littérature et des arts.

La nouvelle Boitelle⁵⁵ en particulier permet de découvrir, d'échanger et d'exprimer des ressentis sur une situation terrible et encore d'actualité : Antoine Boitelle est un jeune soldat issu du monde rural qui tombe amoureux d'une jeune orpheline noire. L'histoire se terminera par une séparation injuste car la jeune fille sera refusée par la famille du jeune homme à cause de sa couleur de peau.

Cette histoire a donné l'opportunité aux élèves de s'exprimer oralement et par l'écriture.

Ainsi, par le biais d'une lettre argumentée rédigée par les élèves, j'ai voulu donner la parole, la voix, le point de vue de cette jeune fille rejetée, discriminée, car différente. Les élèves ont pu ainsi se mettre « à la place » de cette femme.

Trois séances ont permis ce travail :

Séance 1 : Leurs yeux se rencontrèrent (1h)

Compétence : compréhension et réception sensible d'un texte littéraire (sujet lecteur)

La lecture de la nouvelle a été réalisée en classe et les élèves ont exprimé leur ressenti (injustice, tristesse, étonnement).

L'analyse du texte a permis de caractériser les personnages et, par la notion de point de vue, considérer la rencontre amoureuse et la naissance des sentiments, explorer le regard d'autrui via les dialogues et le vocabulaire.

Séance 2 : C'est dommage qu'elle soit si noire (1h30)

Compétence : rédaction d'une lettre et expression d'un point de vue

A partir de ce qui a été établi lors de la première séance, j'ai demandé à ce que les élèves rédigent en binôme une lettre argumentée avec la consigne suivante :

⁵⁵ La nouvelle, qui ne comporte que quelques pages, est disponible sur : <http://maupassant.free.fr/textes/boitelle.html>

« De retour au Havre, la jeune demoiselle noire écrit une lettre à Antoine Boitelle pour exprimer sa tristesse et dénoncer l'injustice qu'elle a subie.

Vous rédigez cette lettre de vingt-cinq lignes, en mobilisant des arguments et des procédés d'écriture propres à convaincre mais aussi à persuader.

Votre lettre se terminera par le prénom de la jeune demoiselle que vous nommerez Rosa. »

Séance 3 : Eloge de la différence (1h)

Compétence : lecture expressive et compréhension de la défense des valeurs humanistes

Les différentes lettres ont été lues par les équipes, commentées par la classe selon les choix opérés pour convaincre et persuader, exprimer un parti pris humaniste promouvant l'altérité.

Les élèves ont pu ainsi écouter, réfléchir et se mettre à la place de la jeune fille noire en notant, ressentant le racisme, l'injustice, le rejet, la souffrance de cette femme noire.

Bilan :

Les élèves ont été intéressés par la thématique de l'« Autre », celui que l'on considère comme « différent ». Ils ont eu la possibilité de réfléchir et d'élargir leur esprit critique sur des notions primordiales car humanistes. La séance contribue ainsi à la fois à l'EMC et à l'EVARS.

Trois exemples de lettres rédigées par des élèves :

Aidan M., Manon C.

Cafe des colonies,
Le Havre
4 juin 1883

Mon cher Antoine,

Je t'écris le cœur lourd, bouleversée par notre séparation si soudaine, si douloureuse, si terrible. J'aurais aimé que ta famille m'accepte mais, le regard des autres et la volonté de ta famille est un mur infranchissable entre nous, je suis une femme noire, mais tout de même une femme, je ressens tout comme vous, je n'en veux à aucun de vous, vous n'y êtes pour rien et j'accepte tout à fait votre choix, je ne t'oublierai jamais, ainsi que les moments passés avec vous. Je te promets Antoine, je ne t'oublierai jamais, quoi qu'il arrive jusqu'à ma mort, tu seras mon soleil dans l'obscurité, mon phare en pleine mer... L'amour ne suffit pas lorsque le monde s'y oppose, nous sommes deux cœurs que l'on a séparés. J'ai espéré que le courage et l'amour l'emportaient sur la crainte, mais les autres ont parlé plus fort que nos cœurs...

L'amour que je te porte est comme un feu que la pluie ne peut éteindre, chaque pensée pour toi est un océan dont les vagues me submergent de douleur, je t'aime A jamais tienne,

ROSA

Bryan G. et Clémence C.

Le Havre
Café des colonies
4 Juin 1884

Cher Antoine,

J'espère que tu vas bien, mais je n'ai plus goût à la vie depuis que je t'ai perdu.

Je t'écris cette lettre puisque je souhaitais te parler et m'exprimer suite à ce que j'ai vécu. Lorsque j'ai rencontré ta famille, je me suis sentie humiliée, abandonnée, de trop, tout cela à cause de ma couleur de peau. Les gens de la campagne ainsi qu'à la gare se regroupaient autour de moi pour me dévisager comme si je ne devais pas faire partie de ce monde, comme si je n'étais pas humaine. Je suis tellement malheureuse depuis que nous nous sommes quittés. J'ai vu mon univers s'écrouler, je n'ai plus la motivation à rien. Mon cœur garde un espoir de te revoir même si ma raison sait que cela est impossible. Je veux juste que tu saches que je t'ai réellement aimé et que j'aurais tout donné auprès de tes parents pour que je puisse être acceptée mais cela n'a pas suffi. Mon amour, tu étais mon soleil je ne t'oublierai jamais et je t'aimerai pour toujours.

Adieu Antoine, Je t'aime

Rosa

Chloé D., Elina B.

Le Havre
Café des colonies
19 juin 1884

Cher Antoine,

J'espère que tu te portes bien. Moi, j'ai beaucoup de mal avec ce qu'il s'est passé. Je pensais avoir trouvé l'homme qui serait prêt à tout pour moi ! Je suis tombée amoureuse comme jamais, je n'avais jamais ressenti cela pour un homme, j'étais sur un petit nuage. J'ai été profondément touchée par ta réaction de ne pas avoir cherché à te battre pour moi. Tu m'as "ramenée" à la gare comme on ramène un animal au refuge, j'ai été abandonnée ! Dans le train, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps.

Je repensais aux moments passés avec toi, qui étaient incroyables. Mais je pensais aussi aux comportements de ton village, qui me trouvait différente, mais je suis humaine, moi. Mon cœur est un lion enragé, actuellement et si triste aussi ! Tu aurais pu te battre pour moi ! J'ai aidé ta mère, pris soin d'elle ...

Mais non ! Ils n'ont rien voulu savoir, je les considérais bien, je les aimais bien, je m'entendais bien avec eux. Mais ma couleur de peau a dérangé. Je suis extrêmement triste, mais cette société est trop cruelle.

Adieu Antoine, je t'aimerai pour toujours.

Rosa

Ebtissem MEDINI, enseignante de lettres, Lycée Jean-Baptiste-Le-taillandier, ebtissem.medini@educagri.fr

5- L'éducation par les pairs au profit de l'EVARS

Notre partenariat avec l'association Liberté Couleurs⁵⁶ a pris depuis plusieurs années des tours et des détours différents

Depuis 3 ans parallèlement aux séances spécifiques en classe de 2h pour toutes les classes de 1ère, un projet d'EPP (Education par les pairs) s'est ancré dans l'établissement.

Au croisement des objectifs pédagogiques et de l'EVARS : Midi des libertés et des égalités-Lycée Monod Le Rheu, piloté par les porteuses du tiers temps égalité des chances et l'enseignante en ESC.

Dans ce cadre, la classe de BTSA Métiers de l'élevage 1ère année anime une kermesse à l'attention des élèves et de la communauté éducative sur la pause méridienne : « Entre nous, pas de tabous ! »

Au mois de janvier, sur une matinée, 3 associations Rennaises ou nationales présentent à la classe divisée en trois groupes qui tournent sur leurs stands leur structure/ Ce temps de découverte est important car les échanges permettent, outre la connaissance de ces lieux ressources, de réfléchir aux stratégies de communication et aux supports adaptés. Cette année Le planning familial, Les impudentes et le CIDFF sont venues et étaient présentes aussi lors du temps fort de la kermesse.

Durant une semaine, les étudiantes et les étudiants explorent les thématiques de l'EVARS en participant tout d'abord à un atelier de sensibilisation la 1ère journée. Puis ils et elles s'emparent d'une thématique qu'ils et elles ont envie d'approfondir : consentement, stéréotypes, estime de soi, contraception, pornographie, violence sexistes et sexuelles (VSS). Un temps est dédié à l'éclaircissement des messages sourcés et exacts avant de faire preuve de créativité dans la conception et la réalisation des stands de la kermesse.

Une matinée est consacrée à la posture d'animation avec des exercices d'expression orale et des mises en situation aussi réalistes que possibles lors du temps fort.

Les codes de la kermesse sont respectés : la coursière du lycée se pare de fanions colorés et de ballons aux couleurs de l'arc en ciel. Sur les tables aux couleurs vives les étudiantes proposent un chamboule tout sur les « 1ère fois », une pêche aux canards sur les stéréotypes, des fléchettes sur le consentement ... il s'agit surtout d'ouvrir la discussion et d'échanger entre pairs. Les adultes se mêlent aux jeunes pour jouer et ainsi s'assurer de la fiabilité et de la pertinence des informations fournies à cette occasion

C'est un projet très efficace : les élèves sont unanimes sur la découverte qu'on peut parler de ces sujets avec respect et sans tabous.

Véronique Specht, enseignante ESC, LEGTA Rennes le Rheu : veronique.specht@educagri.fr

Corinne Fablet, enseignante SESG, Legta Rennes le Rheu : corinne.fablet@educagri.fr

56 Liberté Couleurs intervient dans le champ de la promotion et de l'éducation à une santé responsable auprès des jeunes en Bretagne: <https://www.libertecouleurs.org/>

6- Croiser les regards sur l'enseignement de l'EVARS au sein d'un lycée

Le podcast sur la relation affective disponible sur le lien suivant est une production de Sarah Touzi et Célia Cabot, étudiantes en Master MEEF à l'ENSFEA (promotion 2025-2026).

Il présente des pistes pour aborder l'EVARS dans des conditions bienveillantes et sécurisantes : utilisation du photolangage, enquête qualitative auprès de jeunes et de membres de l'équipe pédagogique et éducative, sur la base du volontariat, pour cerner leurs points de vue, besoins et attentes concernant l'enseignement de l'EVARS.

<https://www.ensfea.fr/wp-content/uploads/2026/06/Podcast-Relation-affective-MEEF-ENSFEA-2025-2026.mp4>



7- Une action « VIH-SIDA » en bac pro SAPAT

Au lycée du Pays de Bray les questions liées à l'Evars sont abordées lors de ce que nous appelons des « Actions santé ». Ces actions peuvent englober un spectre plus large (addictions, alimentation, ...) mais l'Evars en reste l'élément central. Chaque année, en tant que professeur de biologie, j'inscris en cours de cycle de bac pro SAPAT un minimum de 3 heures d' « Actions santé » à l'emploi du temps des classes primo-entrantes, et un volume souvent moindre pour les autres.

En classe de seconde, les élèves répondent ainsi à un questionnaire « VIH-SIDA » qui sert de bases aux premiers échanges, toujours nourris, et suscite divers questionnements qui animent nos élèves. Le temps de bien expliquer chaque point du questionnaire tout en naviguant et digressant constamment en réaction à celles des élèves, cette séance peut durer jusqu'à deux heures selon les groupes. Cette première phase est complétée généralement par une autre séance organisée par l'infirmière, partie prenante et pivot du dispositif, qui fait intervenir une sage-femme et/ou une conseillère conjugale, parfois un médecin, du centre médico-social. Cette séance-ci consiste à répondre aux questions posées anonymement par les élèves via le truchement d'une boîte aux questions. A noter que d'une année sur l'autre, la majorité des questions font récurrence. La dernière phase, et dernière séance, consiste à simuler la transmission du VIH, au laboratoire, lors d'un « TP VIH » assez ludique qui permet de mettre en évidence le potentiel de transmission du virus tout en remontant a posteriori la chaîne de transmission du VIH à partir d'un unique cas positif initial.

Un TP VIH : chaque élève dispose d'un tube à essai contenant de l'eau sauf pour l'un d'entre eux auquel on a ajouté un peu d'empois d'amidon (« patient zéro »). Une relation sexuelle non protégée est simulée par le mélange des contenus des tubes des 2 partenaires, le tout réparti à nouveau dans les 2 tubes de chacun. Chaque relation est consignée. Après 4 ou 5 relations, un test VIH est réalisé. Il consiste à ajouter une goutte d'eau iodée dans chaque tube. La coloration violette indique un résultat positif au VIH.

La ou les années suivantes sont consacrées à une réactivation des acquis de la première année sous forme de témoignages vidéos de jeunes séropositifs, sous forme de vrais-faux ou encore sous forme de diaporamas récapitulatifs ou d'interventions. D'autres IST sont bien sûr présentées et analysées. Dès la seconde année, les élèves choisissent les thèmes qu'ils souhaitent nous voir développer.

Pour ma part, je juge ces séances essentielles, peut être d'autant plus en SAPAT, et je mesure un écart impressionnant entre les connaissances lacunaires de nombreux primo-entrants et la solidité/maturité des acquis des sortants. Les séances sont agréables, vivantes et les échanges, souvent candides, parfois

surprenants, sont toujours d'une grande richesse.

Les retours des élèves sont toujours très positifs, ils sont demandeurs et reconnaissent aisément leurs lacunes initiales. L'ajout d'heures d' « Actions santé », à la place d'heures libérées par des absences de collègues, ne suscite jamais de désapprobation, signe révélateur de leur bonne perception par les élèves.

Cette année, j'ai essayé de collecter quelques témoignages :

pas grand-chose »

Cette action « VIH-SIDA », s'inscrit dans une progression tout au long du parcours, et qui implique notamment l'infirmière, à organiser d'autres « Actions santé », avec des intervenant(s) extérieurs la plupart du temps. Les classes ont par exemple pu prendre part au jeu « Amour d'ado » ou pu s'exprimer en réponse à des affirmations sur le concept de « La rivière du doute »⁵⁷.

L'infirmière considère que sa position de neutralité au sein de l'équipe ainsi que sa fonction lui confèrent souvent un avantage pour libérer la parole. Elle se sent tout à fait à l'aise, légitime, pour aborder ces problématiques, estime normal que ce rôle lui échoit en partie, et juge l'Evars essentielle chez nos publics. Elle perçoit également nettement l'évolution positive des connaissances au fil des années de présence des élèves au lycée.

Axel Fraisse, Axel FRAISSE, Professeur de Biologie/Ecologie axel.fraisse@educagri.fr

Questionnaire SIDA

Généralités sur le SIDA

- 1.1 Que signifie le sigle S.I.D.A. ? o Symptôme de l'immunodéficience avancée o système immunodépresseur actif o Syndrome de l'immunodéficience acquise
- 1.2 Quelle est la signification du sigle V.I.H. ? o Virus de l'immunodéficience humaine o Virus intérieur humain o Virus intermédiaire humain
- 1.3 Existe-t-il une différence entre VIH et SIDA ? o Non, cela désigne la même chose o Oui, mais je ne sais pas laquelle o Oui, et je sais laquelle
- 1.4 Le premier chercheur à avoir mis le virus du S.I.D.A. en évidence, en 1983, est : o Louis Pasteur o Luc Montagnier
- 1.5 La maladie se déclare-t-elle dès l'infection par le virus ? o Oui o Non
- 1.6 Le virus du S.I.D.A. attaque : o Le système immunitaire de l'organisme o Le foie o Les organes sexuels
- 1.7 Le S.I.D.A. se traduit par l'apparition de maladies opportunistes, celles-ci apparaissent : o Dès que le système immunitaire est affaibli o Dès l'entrée du virus dans l'organisme o 6 mois après la contamination o 3 semaines après la contamination
- 1.8 Dans le monde, depuis l'apparition du virus, combien de personnes en sont décédées : o Plus de 100 000 o Plus d'un million o Plus de 10 millions o Plus de 40 millions
- 1.9 Dans le monde, combien de personnes sont décédées de maladies liées au SIDA en 2025 : o Plus de 10 000 o Plus de 100 000 o Plus de 300 000 o Plus de 600 000
- 1.10 Combien de personnes sont actuellement infectées par le VIH dans le monde : o Plus d'un million o Plus de 10 millions o Plus de 20 millions o Plus de 40 millions
- 1.11 En France, en moyenne, une personne est infectée par le V.I.H. : o Toutes les heures o Tous les jours o Toutes les semaines
- 1.12 Le nombre de personnes infectées par le VIH en France est d'environ : o 5 000 o 50 000 o 200 000 o 1 million
- 1.13 Parmi les personnes infectées par le VIH en France, combien ne le sauraient pas : o 100 o 1 000 o 10 000 o 25 000

⁵⁷ Cf. par ex. : <https://dgemc.web.ac-grenoble.fr/pedagogie-du-debat/la-riviere-du-doute>

Les comportements à risques

2.1. La transmission du V.I.H. peut se faire via : o Les relations sexuelles o Les toilettes publiques o La salive o Le partage d'aiguilles et de seringues contaminées o Le don du sang o La grossesse o La piscine o Les piqûres d'insectes o Chez le dentiste o Le lait maternel

2.2. Un enfant né d'une mère séropositive sera-t-il infecté par le VIH ? o Oui o Non

2.4. Un comportement à risques, c'est : o Avoir des relations sexuelles sans préservatifs o Avoir des relations sexuelles avec de nombreux partenaires différents o S'embrasser sans savoir si l'on est séropositif ou non o Boire à la même bouteille qu'une personne contaminée

2.5. Après un comportement à risques, il existe un traitement post-exposition (qui parfois échoue) pour éviter d'être infecté par le V.I.H., celui-ci doit être effectué : o Sous 48 heures o Sous 3 semaines o Sous 3 mois

2.6. Pour se faire dépister ou solliciter un traitement post-exposition, on peut s'adresser : o A l'infirmière o A un médecin o A l'hôpital o Au centre de planification familiale

Les moyens de prévention

3.1 Les moyens efficaces de prévention du S.I.D.A. sont : o Avoir des rapports sexuels protégés (préservatifs) o Ne pas se faire piquer par un moustique o Ne pas embrasser une personne séropositive o Ne pas aller dans les toilettes publiques o Prendre un bain ou une douche après un rapport sexuel

Lors d'un rapport sexuel, vous êtes protégé(e) du S.I.D.A. par : o La pilule o Le stérilet o Le préservatif o Des antibiotiques

3.3 On obtient une meilleure protection en utilisant deux préservatifs masculins o Vrai o Faux

3.4 On trouve des préservatifs : o En pharmacie o Dans le rayon parapharmacie des supermarchés o Dans des distributeurs automatiques en ville et dans les lycées

Le préservatif masculin ou féminin peut être utilisé : o 1 fois o 2 fois o Jusqu'à 5 fois

Existe-t-il un vaccin contre le S.I.D.A. ? o Oui o Non

3.7 Avez-vous déjà entendu parler de la PrEP, nouveau traitement préventif anti-VIH ? o Oui o Non

Traitement

4.1. Le S.I.D.A. se traite : o Tout seul, ça passe avec le temps o Avec de l'aspirine o Avec des antibiotiques o Avec un vaccin o Aucun traitement n'est 100% efficace

4.2. La tri-thérapie (traitement basé sur 3 médicaments) permet : o De retarder l'évolution de la maladie o De guérir totalement o D'empêcher de contaminer les autres o D'avoir des rapports sexuels non protégés

Le S.I.D.A. et la société

5.1. Dans un service hospitalier, doit-on systématiquement isoler un patient atteint du S.I.D.A. ? o Oui o Non

5.2 Lors d'un entretien d'embauche, l'employeur a-t-il le droit d'obliger la personne à se faire dépister ? o Oui o Non

5.3. La séropositivité peut-elle être un motif de licenciement ? o Oui o Non

5.4. Les mutuelles et les compagnies d'assurance ont-elles le droit d'exiger le résultat d'un test de dépistage ? o Oui o Non

5.5. Les personnes séropositives peuvent-elles continuer à travailler ? o Oui o Non

8- Un projet à enjeu féministe avec Buzzons contre le sexisme

Démarche expérimentale inter-centre entre des CAPA 2 services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER) en formation initiale scolaire et CAPA 1 palefrenier-soigneur (PS) en apprentissage à partir du concours Buzzons contre le sexisme.

L'enseignement agricole engage les équipes pédagogiques à s'emparer de questions sociales telles que l'éducation à la citoyenneté ou l'égalité femmes-hommes. Le réseau Egalité Diversité Lutte contre les Violences et les Discriminations appuie et coordonne différents projets d'envergure. En outre, le réseau accompagne les équipes enseignantes et encourage les initiatives locales ce qui permet aux équipes pédagogiques en établissement de se sentir légitimes pour aborder des sujets parfois sensibles.

Le projet présenté est porté par deux classes du LPA de Péronne, situé en Haute-Somme. Dans ce territoire enclavé, nos apprenants sont formés aux métiers des services à la personne, du domaine équin et de l'agriculture. Sur 233 apprenants, 148 sont inscrits dans les métiers de service aux personnes ou au territoire, 55 dans l'équin et 30 dans l'agriculture. Les deux premiers corps de métiers, très différents, sont encore aujourd'hui très genrés. Par conséquent, notre public d'apprenants est constitué principalement de jeunes filles. La question de la place des femmes dans la société, de l'identité féminine contemporaine est très importante pour les groupes classes. Elle est au cœur des conversations informelles des adolescentes et fait l'objet d'un travail en équipe de l'infirmière scolaire, la vie scolaire, les formateurs et enseignants...

En classe, dans le projet inter-centres (mixité des publics initiaux et apprentissage) qui nous intéresse, nous sommes partis du concours national Buzzons contre le sexisme⁵⁸. S'inscrire à ce concours donne un cadre et une légitimité à l'émergence d'une réelle réflexion commune sur la complexité de la situation contemporaine. Quatre ministères (éducation, famille, culture, agriculture) soutiennent ce concours. Cette légitimité institutionnelle est très importante pour éviter les procès en militantisme.

Deux classes de CAPa sont intégrées au projet qui s'articule autour de 3 séances. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs d'enseignement de l'ESC, à savoir la recherche de la capacité à prendre position dans une situation à caractère social et civique chez les jeunes, évaluée en ECCF. Cet ECCF est d'ailleurs organisée par le binôme histoire-ESC. La légitimité de s'emparer de questions sociales telles que l'inégalité de genre nous vient aussi par le référentiel et le cadrage de l'évaluation.

L'opérationnalisation du projet s'est passée en 3 séances :

La première a été organisée autour de la découverte du projet via des objets culturels. En petits groupes, les apprenants ont suivi un parcours à partir de chansons contemporaines et de publicités historiques. La séance a eu lieu juste après le bal des internes d'halloween. Suite à la fête pendant laquelle les élèves, maîtres de leur soirée, ont pu décider de la playlist diffusée, les formateurs ont été déstabilisés par certaines chansons. Plus particulièrement la place de la femme dans les relations de couple dans la Shatta (genre musical en vogue) est provocatrice. Nous sommes partis de ce décalage entre la musique, les jeunes filles qui dansent et les propos misogynes proférés par les chanteurs. Cet atelier a été très intéressant pour tenter de révéler la misogynie d'une partie de la musique actuelle. Nous leur avons également demandé d'effectuer un travail de remise en ordre chronologique de publicités. L'objectif étant de voir que les stéréotypes et les clichés sont des arguments de vente de tous temps et encore aujourd'hui. Enfin, comme le propose le dispositif Buzzons contre le sexisme, nous avons amené les apprenants à se confronter à l'utilisation de l'IA pour leur faire toucher du doigt les stéréotypes de genre véhiculés par les algorithmes.

⁵⁸ <https://matilda.education/mod/page/view.php?id=641>

La deuxième séance a été axée sur les questions juridiques liées aux principaux problèmes rencontrés par les jeunes dans le cadre de notre projet. Ils ont parfois le sentiment que la justice n'apporte pas toujours, voire rarement, de solutions satisfaisantes. Nous avons convenu que Madame MARTINEZ, la secrétaire générale, animerait, du fait de ses études juridiques et son expérience professionnelle. Elle a rappelé le cadre juridique, législatif et mis en évidence les arcanes systémiques et complexes patriarcaux. Il nous semblait, ce qui peut être discuté, que pour parler système patriarcal, complexité des relations de pouvoirs entre genres et leviers de changement, il était préférable que ce soit une femme qui intervienne. Cette séance, très forte quant à ses enjeux, s'est déroulée dans un climat relativement serein, même si certaines jeunes filles ont pu être dans l'émotionnel parfois. Poser un cadre de communication⁵⁹ dans la classe permet à la parole de se libérer dans un climat sécurisant...

Le 3^{ème} temps de cette séquence, de 6 heures non consécutives, a été consacré à la réalisation de films en vue du concours proposé par le dispositif Buzzons contre le sexisme et d'aller collectivement au bout du projet. Les jeunes ont des compétences de montage (lié à l'utilisation du logiciel capcut en l'occurrence), ils ont de la créativité, et ils ont une énergie forte pour le concret. Ils ont inventé des scénarios et les ont mis en image. Le rendu final est brouillon, chaque groupe de jeune a voulu s'emparer du sujet à sa manière. Le court-métrage est une suite de sketch très différent les uns des autres mais qui témoigne d'une volonté créative de s'emparer de problèmes sociétaux.

En définitive, lors du bilan, s'exprime positivement le mélange des deux classes de CAPA 2 services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER) en formation initiale scolaire et CAPA 1 palefrenier-soigneur (PS) en apprentissage lors de cette séquence. L'une comme l'autre ont apprécié l'hétérogénéité des groupes. Les élèves ont bricolé au sens noble du terme et ont donc fait preuve d'adaptabilité, d'esprit d'équipe et d'inventivité pour proposer un court-métrage. En outre, ils se sont emparés des savoirs clés proposés en deuxième séance : cadre légal, consentement, égalité de genre... pour inventer leurs histoires et partir de la diversité des témoignages pour construire quelque chose de commun, contribuant au développement de compétences psychosociales (empathie, respect mutuel, pensée critique, créativité, autonomie, ...).

Boulangier Karim, formateur lettres-histoire karim.boulangier@educagri.fr

Fournaise Kevin, enseignant animateur ESC kevin.fournaise@educagri.fr

Martinez Mélissa, secrétaire générale melissa.martinez@educagri.fr

⁵⁹ Cf « Mettre en place un cadre éthique » p. 26